

VINGT-DEUXIÈME RÉUNION JOINTE

des membres

DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

DU CONSEIL DE L'EUROPE

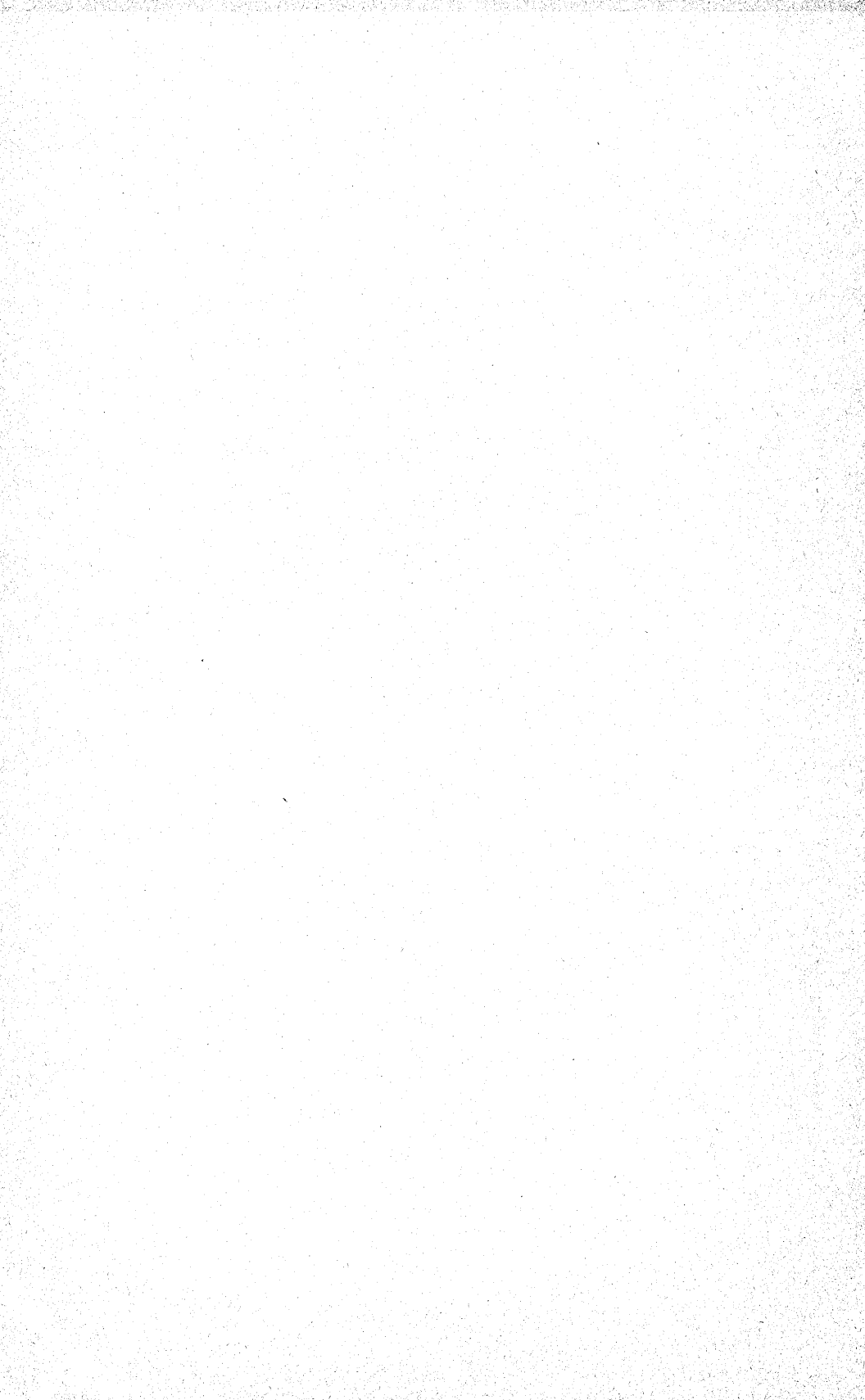
et des membres

DU PARLEMENT EUROPÉEN

(LUXEMBOURG, LE 14 SEPTEMBRE 1976)

COMPTE RENDU IN EXTENSO DES DÉBATS

LUXEMBOURG



VINGT-DEUXIÈME RÉUNION JOINTE

des membres

DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

DU CONSEIL DE L'EUROPE

et des membres

DU PARLEMENT EUROPÉEN

(LUXEMBOURG, LE 14 SEPTEMBRE 1976)

COMPTE RENDU IN EXTENSO DES DÉBATS

LUXEMBOURG

NOTE

La présente édition contient les textes originaux des interventions faites en français et les traductions de celles faites dans d'autres langues. Ces dernières sont indiquées de la manière suivante :

(A) = allemand.

(E) = anglais.

(I) = italien.

(N) = néerlandais.

Les textes originaux de ces interventions figurent dans les éditions publiées séparément dans chacune de ces langues.

SOMMAIRE

Séance du mardi 14 septembre 1976

1. Ouverture de la réunion jointe	7
2. Souhais de bienvenue	9
3. Responsabilités européennes dans le monde	9
<i>M. Vedovato, rapporteur au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</i>	9
<i>Sir Geoffrey de Freitas, rapporteur au nom du Parlement européen</i>	11
<i>Sir Christopher Soames, vice-président de la Commission des Communautés européennes</i>	16
<i>M. Artzinger, PE (C-D)</i>	24
<i>M. Ilhan, AP (Turquie — Non-inscrit)</i>	28
<i>Lord Gladwyn, PE (Lib.)</i>	31
<i>M. Prescott, PE (Soc.)</i>	34
<i>M. Radius, AP (France — UDR)</i>	38
<i>Lord Reay, PE (Cons.)</i>	42
<i>M. Mattick, AP (Allemagne — SPD)</i>	45
<i>M. Berkhouwer, PE (Lib.)</i>	47
<i>M. Spicer, PE (Cons.)</i>	49

<i>M. Aano, AP (Norvège — Chr. pop.)</i>	51
<i>M. Frangos, AP (Grèce — Nouv. démocratie)</i>	54
<i>M. Cifarelli, PE (Soc.)</i>	57
<i>M. Hofer, AP (Suisse — Un. dém. Centre)</i>	60
<i>Lord Walston, PE (Soc.)</i>	63
<i>M. Critchley, AP (Royaume-Uni — Cons.)</i>	64
<i>M. Faulds, AP (Royaume-Uni — Lab.)</i>	67
<i>M. McNamara, AP (Royaume-Uni — Lab.)</i>	69
<i>Sir Christopher Soames, vice-président de la Commission des Communautés européennes</i>	70
<i>M. McNamara, AP (Royaume-Uni — Lab.)</i>	71
<i>M. Hamilton, PE (Soc.)</i>	71
<i>M. Lewis, AP (Royaume-Uni — Lab.)</i>	73
<i>M. Vedovato, rapporteur au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</i>	73
<i>Sir Geoffrey de Freitas, rapporteur au nom du Parlement européen</i>	76
<i>4. Clôture de la réunion jointe</i>	77
<i>Annexe</i>	78

SÉANCE DU MARDI
14 SEPTEMBRE 1976

PRÉSIDENTENCE DE M. SPÉNALE
Président du Parlement européen

(La séance est ouverte à 10 h 10)

1. Ouverture de la réunion jointe

Le Président. — Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte la vingt-deuxième réunion jointe des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Parlement européen.

Je souhaite tout particulièrement la bienvenue à nos collègues de l'Assemblée de Strasbourg, qui ont accepté de se déplacer à cette occasion en dehors du lieu habituel de leurs travaux. C'est la première fois, en effet, que la réunion jointe se tient ici à Luxembourg, et c'est aussi sans doute la première fois que nous accueillons dans les locaux du Parlement européen le Conseil de l'Europe, chez qui nous tenons si souvent séance à Strasbourg.

Je remercie le président Czernetz et ses collègues d'avoir bien voulu accepter que cette réunion jointe se tienne dans nos locaux et, au nom de mes collègues du Parlement européen, je leur adresse ainsi qu'à tous les membres du Conseil de l'Europe nos souhaits de bienvenue.

Je tiens également à me féliciter de la présence parmi nous de Sir Christopher Soames, qui nous fera part des réflexions de la Commission des Communautés sur le thème de nos débats.

Ce thème de notre réunion concerne « les responsabilités européennes dans le monde », sujet choisi d'un commun accord par les deux rapporteurs, M. Vedovato et Sir Geoffrey de Freitas, dans le cadre de la procédure établie conjointement par les Bureaux de nos deux Assemblées.

Je voudrais adresser aux deux rapporteurs nos plus vifs remerciements pour l'excellent travail qu'ils ont accompli en préparant des documents qui, tout en reflétant leur point de vue personnel, fournissent tous les éléments nécessaires à une discussion approfondie. Le président Vedovato nous a rappelé à juste titre, dans son document de travail, toute l'importance de la solidarité internationale dans la restructuration mondiale des relations Nord-Sud, en insistant sur la nécessité d'une action commune de l'Europe dans ce domaine.

Le président de Freitas a analysé ce même problème à la lumière des réalisations des Communautés européennes, en mettant, entre autres, l'accent sur le rôle des assemblées démocratiques européennes dans l'évolution de nos relations avec les autres continents. Grâce à la qualité de ces travaux préparatoires nous pourrons, j'en suis sûr, procéder à une discussion fructueuse et constructive.

Je demande aux représentants désireux de prendre la parole de bien vouloir se faire inscrire sur la liste des orateurs.

Il est d'usage à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et au Parlement européen de limiter le temps de

parole à 10 minutes, sauf pour les rapporteurs et les porte-parole des groupes, qui disposent normalement de 15 minutes. Il me semble opportun d'adopter la même règle au cours de la présente réunion.

Il n'y a pas d'opposition ?

Il en est ainsi décidé.

2. Souhails de bienvenue

Le Président. — Avant d'entamer nos débats, je tiens à saluer la présence dans la tribune d'une délégation du Parlement canadien, conduite par M. Georges, sénateur, et M. John Robers, membre de la Chambre des communes. En votre nom à tous, je leur souhaite une cordiale bienvenue. Je les remercie de s'intéresser à nos travaux et d'être venus jusqu'à nous.

(Applaudissements)

3. Responsabilités européennes dans le monde

Le Président. — La parole est à M. Vedovato, pour présenter son rapport.

M. Vedovato, rapporteur au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. — (I) Monsieur le Président, chers collègues, cette réunion jointe — la 22^e — des membres des deux Assemblées parlementaires européennes voit l'Europe libre à une croisée des chemins. Il s'agit de choisir entre, d'un côté, l'acceptation des divisions, fatalement toujours plus profondes, et de la bipolarité, qui jour après jour montre ses grands dangers, et, d'un autre côté, la création d'une unité réelle,

certes progressive, mais avant tout politique. L'unité politique est la seule qui permette d'entrevoir des garanties authentiques de paix, de progrès, de stabilité au sein de la communauté internationale.

Dans le document de travail soumis, au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à l'examen et à la discussion de cette solennelle assemblée, j'ai cherché à mettre en relief les principaux aspects du problème des « responsabilités européennes dans le monde ». Je suis profondément convaincu que l'unité politique est la condition essentielle de l'exercice de ce rôle international. J'ai également la conviction que Bruxelles et Strasbourg doivent trouver, sur le terrain du pragmatisme, une méthode de travail qui permette de franchir les écueils des structures d'organisation et du nationalisme institutionnel. Il ne fait aucun doute que l'Europe doit se doter d'un système politique fondé sur la volonté populaire des nations qui la composent. Bruxelles seule ne suffit plus dans une Europe qui doit affronter la communauté internationale et ses graves problèmes, le tiers monde, les pays sous-développés et même l'Est communiste. Dans ce contexte, Strasbourg a un rôle actif à jouer qui peut s'exercer certes avec une très grande souplesse, mais toujours dans un esprit sincère de coopération constructive.

A propos de l'unité et d'un rôle européen, j'ai également insisté sur le problème de la Méditerranée. Aujourd'hui, l'Europe est politiquement affaiblie pour toutes sortes de raisons évidentes. On feint parfois d'ignorer qu'un des motifs de cette faiblesse est l'absence d'une politique concertée vis-à-vis non seulement des pays riverains de la Méditerranée, mais aussi de ceux qui se trouvent entre l'océan Indien et l'Atlantique.

L'histoire, la géographie, et aussi aujourd'hui le pétrole et les problèmes de la coexistence des divers États et nations, depuis le golfe Persique jusqu'à Suez, sont une leçon permanente que l'on oublie trop souvent. A travers l'histoire d'une civilisation commune, l'est et l'ouest de la Méditerranée ont assuré ensemble la paix et le progrès civil de l'Europe. Les

peuples situés entre l'Océan Indien et l'Atlantique veulent rester fidèles à cette civilisation, qui doit être à la base de toute politique européenne. Laissez-moi vous dire que cette civilisation commune joue un rôle permanent précisément parce qu'elle est universelle, pour être fondée sur les droits de l'homme et de son esprit.

En terminant cet exposé liminaire, je tiens à souligner que c'est avant tout dans la reconnaissance de ces valeurs et de ces principes que l'Europe doit trouver son unité pour projeter alors sa personnalité à l'extérieur dans une mission de paix et de progrès : d'abord avec ses alliés et les peuples admis — proches ou lointains —, puis même avec ses ennemis actuels.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à Sir Geoffrey, pour présenter son document de travail.

Sir Geoffrey de Freitas, rapporteur au nom du Parlement européen. — (E) Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir d'accueillir ici nos amis du Conseil de l'Europe, en particulier le président Vedovato. Il m'est déjà arrivé d'assumer à Strasbourg, avec le président Poher, la présidence de réunions jointes ; mais jamais encore l'occasion ne m'avait été donnée de faire fonction de rapporteur à une réunion jointe. A vrai dire, mon rôle n'est pas vraiment celui d'un rapporteur ; en effet, aucune des commissions compétentes de notre Parlement ne s'est réunie dans les deux semaines qui ont suivi la démarche par laquelle le Bureau m'a demandé d'être rapporteur ; par conséquent, il s'agit en fait d'un document de travail, et c'est un document personnel. Sans parler, bien entendu, du fait qu'il nous a fallu tout traduire dans les cinq autres langues pendant les vacances du mois d'août. Quoi qu'il en soit, ce document est là, et je voudrais choisir un ou deux points qui, à mon avis, devraient se prêter particulièrement à la discussion.

Mon propos est axé sur les considérations suivantes : le monde connaît une interdépendance croissante ; les facteurs

planétaires façonnent de plus en plus notre existence ; ce qui se passe chez nous, en Europe, a des répercussions considérables sur l'économie et la politique du monde entier, et il faut par conséquent que l'Europe joue un rôle plus positif dans les affaires mondiales ; enfin, pour atteindre cet objectif, il faut que nous définissions une attitude européenne cohérente vis-à-vis des grandes questions auxquelles nous sommes confrontés.

Depuis la guerre, notre attention s'est portée principalement sur la reconstruction de l'Europe et, plus récemment, sur l'adoption de politiques sociales visant à soulager la misère. Nous n'avons pas terminé cette tâche. Il y a des catégories qui ne sont pas aussi favorisées que d'autres : il y a des régions qui ne sont pas aussi favorisées que d'autres — nous savons cela, tout comme nous savons qu'il y a encore beaucoup d'Européens qui sont pauvres ; mais si, à ce jour, l'Europe s'est préoccupée essentiellement d'elle-même, pareille attitude n'est plus possible. Certes, nous avons beaucoup fait pour d'autres, mais en même temps nous observions ces pays en quelque sorte de l'extérieur. A l'avenir, nous devons considérer que nous faisons partie de la planète, tout comme ces pays que nous aidons. Nous allons devoir affronter un nombre croissant de problèmes du type de ceux que nous laissions naguère à d'autres, notamment aux États-Unis d'Amérique, le soin de résoudre.

Que devons-nous faire pour pouvoir jouer ce rôle plus actif ? Les problèmes sont immenses. Prenons tout d'abord le *partnership* atlantique. Il est d'une extrême urgence que, dans ses relations avec le Canada et les États-Unis d'Amérique, l'Europe parle d'une seule voix. Il y a à cela deux grandes raisons : la première est le déclin relatif — je ne voudrais pas trop dramatiser — des États-Unis dans les rapports de puissance mondiaux ; la seconde est l'obligation matérielle immédiate qui s'impose aux pays occidentaux développés de coopérer dans les domaines économique et monétaire. On commence à se dire que la récente récession n'est pas simplement un point noir au cours de trente années de croissance continue, mais l'annonce de ce qui pourrait bien être une nouvelle glaciation écono-

mique. Les prévisions relatives à la croissance du commerce mondial ne sont plus tout à fait aussi encourageantes qu'elles l'étaient il y a quelques années. L'avenir de l'économie mondiale est des plus incertains. Nous avons traversé la récession de 1975 sans subir trop de dégâts, mais nous n'aurons peut-être pas autant de chance la prochaine fois.

Il est aisé de nouer des relations étroites avec les parlementaires des pays démocratiques d'Europe ou d'Amérique du Nord parce que nous avons le même régime parlementaire, et il est possible aussi de regarder du côté d'autres pays : l'Australie, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande, pour ne citer que ceux-là ; mais il existe beaucoup d'autres pays qui ne sont ni en Europe ni en Amérique du Nord. Ainsi, ce ne sont pas seulement les institutions et le principe de la prééminence du droit qui nous permettent de coopérer avec les autres : nous devons tenir compte de la géographie et de l'implantation de la puissance mondiale.

En ce qui concerne la géographie, il est évident que l'Europe et la Méditerranée sont liées, et je suis très heureux de constater que le président Vedovato a évoqué la Méditerranée d'une manière si exhaustive. Ce n'est que récemment que la Communauté a tourné ses regards du côté de la Méditerranée européenne.

Dans un premier temps, il y a eu, bien entendu, les accords avec la Turquie et la Grèce, accords conclus avec l'idée que ces deux pays finiraient par adhérer à la Communauté ; mais, comme je le souligne dans mon document de travail, nos gouvernements n'ont pas examiné en profondeur la question cruciale de l'extension de la Communauté européenne ; l'adhésion de la Grèce soulève des problèmes immenses : l'avenir des relations entre la Grèce et la Turquie, le sous-développement de la Grèce et même les modalités de travail en vigueur dans nos institutions, notamment dans notre Parlement. Cependant, les Communautés européennes peuvent être un facteur important de stabilité en Méditerranée, et la Grèce, tout comme le Por-

tugal et l'Espagne, a intérêt à maintenir la stabilité et la démocratie pour pouvoir développer ses relations avec la Communauté.

Quant à l'autre partie de l'Europe — le bloc de l'Est — on peut dire, je crois, qu'elle a, elle aussi, des liens géographiques avec nous. Ce n'est que tout récemment que nous sommes entrés en relation avec les pays du Comecon, et je voudrais pouvoir partager pleinement l'optimisme de M. Vedovato qui, dans son rapport, estime possible de développer les liens entre l'Est et l'Ouest d'une manière qui soit profitable au Sud ; en tout cas, je forme des vœux pour qu'il en soit ainsi. Après tout, nous devrions faire davantage : nous sommes convenus, à Helsinki, que les deux parties de l'Europe devraient renforcer leur coopération. L'Union soviétique dresse sur ce chemin assez d'obstacles réels sans qu'il soit besoin pour nous de céder à nouveau à la traditionnelle tentation de la méfiance vis-à-vis de la Russie. Il m'a été rapporté récemment qu'au Congrès de Vienne, qui s'est tenu voici plus de 150 ans, un diplomate britannique, ayant appris qu'un délégué russe venait de trépasser pendant la nuit, eut cette réflexion : « Il est mort, dites-vous ? Je voudrais bien savoir quel était son mobile. »

L'un des éléments les plus importants de nos relations extérieures est, bien entendu, le dialogue avec les pays arabes. Ce dialogue, directement lié au fait que la Communauté européenne reconnaît l'importance du pétrole arabe et des richesses immenses détenues par ces pays, peut s'avérer un moyen d'établir une coopération triangulaire associant la technologie européenne au pétrole et aux ressources arabes, ce qui profiterait aux uns comme aux autres et permettrait aussi de couvrir les besoins des pays en développement. Enfin, ce dialogue est une tentative pour parvenir à une entente avec le monde arabe, dont le poids économique est aujourd'hui si considérable.

Quant aux pays en développement, auxquels je renvoie fréquemment dans mon document de travail, nous avons fait beaucoup pour eux, et nous avons agi dans l'ensemble dans un

esprit altruiste, en tout cas sans espoir d'obtenir dans l'immédiat des avantages en retour. Si j'insiste sur ce point, c'est parce que je crois qu'il y a là l'un des grands problèmes de notre époque ; c'est d'ailleurs une question à laquelle je me suis consacré personnellement — aux Nations unies, en Afrique et au Parlement britannique — pendant la plus grande partie de ces trente dernières années. Que fait la Communauté ? Certes, il y a la convention de Lomé, qui représente une initiative capitale. On s'efforce d'aider de diverses manières les pays non associés. La Communauté dispose aussi d'un système de préférences généralisées qui est plus moderne et plus généreux que celui de tout autre groupe commercial ; les améliorations proposées pour 1977 représentent une augmentation spectaculaire, tant en volume qu'en valeur. Néanmoins, l'écart se creuse toujours entre les pays très pauvres et les pays riches ; alors, qu'allons-nous faire ? Tout d'abord, nous devons, à mon avis, accroître l'aide au développement. L'objectif fixé par les Nations unies — que nous avons accepté — est de faire en sorte que l'aide officielle au développement atteigne 0,7 % du PNB. A cet égard, parmi tous les pays représentés ici, c'est la Suède qui, avec 0,8 %, vient au premier rang ; parmi les neuf pays de la Communauté, seuls les Pays-Bas ont atteint ce pourcentage. J'ai la conviction que nos pays, en dépit des problèmes extrêmement graves qu'ils doivent résoudre — chômage, inflation, balance des paiements, problèmes régionaux, etc. —, ont un niveau de bien-être tellement supérieur à celui des pays en développement que l'histoire ne nous pardonnerait pas de n'avoir su atteindre le but — un but que nous poursuivons d'un commun accord — dans les délais voulus.

S'il nous faut augmenter l'aide au développement, il nous faut aussi être attentifs au désir des pays en développement de voir adopter une stratégie cohérente en matière de denrées. De plus, nous devons nous attacher résolument à régler la question de l'endettement : Il faut, enfin, que dans les concurrences internationales nous présentions un front uni. Les pays du tiers monde sont complètement déroutés par la disparité des points de vue émis par les Européens lors de rencontres internationales.

Faute de temps, je ne puis qu'évoquer brièvement le principe qui nous commande d'utiliser le poids et l'influence de notre civilisation européenne. J'espère que Sir Christopher, qui a déjà évoqué cette question, aura l'occasion d'y revenir.

Me permettra-t-on de résumer ici ma pensée ?

Je préconise le développement du *partnership* atlantique ; un engagement plus net du côté de la Méditerranée européenne ; une reconnaissance plus marquée de la puissance du pétrole arabe et de la nécessité de resserrer les liens avec les pays arabes ; l'amélioration des relations politiques et commerciales avec le bloc de l'Est ; la définition d'une politique européenne cohérente à l'égard du tiers monde ; un plus grand dynamisme dans la défense des idées philosophiques qui s'incarnent dans l'Europe. Nos avis diffèrent peut-être — et même certainement — sur la question de savoir comment l'Europe doit faire face à ses responsabilités dans le monde ; mais je suis sûr que nous sommes unanimes à penser que le moment est venu pour l'Europe d'assumer ses responsabilités envers elle-même et envers le monde. Pour moi, le présent débat concerne fondamentalement le point de savoir comment l'Europe assumera ses responsabilités.

(*Applaudissements*)

Le Président. — La parole est à Sir Christopher.

Sir Christopher Soames, *vice-président de la Commission des Communautés européennes.* — (E) Monsieur le Président, dans le remarquable document de travail qu'il a présenté au nom du Parlement européen, Sir Geoffrey de Freitas souligne que l'histoire de l'Europe est caractérisée par la diversité et l'individualité ; dans le rapport tout aussi intéressant qu'il a soumis au nom du Conseil de l'Europe, le président Vedovato parvient, dans un langage différent, à une conclusion analogue. Cette diversité de notre continent, elle se reflète notamment dans les efforts que nous déployons pour développer en Europe

des organisations vivantes d'unification, telles que les deux organismes représentés ici aujourd'hui — le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne. Elle se reflète aussi dans la manière dont les pays européens organisent leurs relations avec l'extérieur.

Or, il est clair que l'intégration européenne ne deviendra une réalité que si nous parvenons à concilier cette variété et cette spécificité de nos approches nationales avec la notion d'une unité et d'une action communes européennes. D'où l'importance des contacts entre l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Parlement européen, et c'est pourquoi, Monsieur le Président, vous me voyez si heureux de prendre part à votre réunion et si reconnaissant d'y avoir été invité. Mais si l'obstinée vitalité de nos traditions nationales peut rendre plus ardue la progression sur la voie de l'unité européenne, n'oublions jamais que la force de l'Europe réside en grande partie dans cette diversité et cette individualité évoquées par vos rapporteurs. Qu'il s'agisse de nos efforts pour définir une politique européenne commune vis-à-vis de l'extérieur ou de notre action en faveur d'une union plus étroite en Europe, notre force doit s'édifier sur la base de notre diversité, de la diversité de nos expériences historiques et de nos intérêts, et non pas contre elle.

Pour ce qui est de la Communauté européenne, dont les relations extérieures sont quelque peu de ma compétence, d'aucuns se disent peut-être qu'il nous suffit, pour assumer nos responsabilités et défendre nos intérêts communs dans le monde, de définir une conception commune de la place de l'Europe dans les affaires mondiales, puis de trouver des mots pour l'exprimer, autrement dit de faire de la rhétorique. Ceux qui croient cela ont tort. Si nous voulons progresser ensemble vers l'adoption de politiques extérieures communes capables de projeter et de protéger véritablement les intérêts extérieurs de nos États membres et de nos peuples, nous ne pouvons nous contenter de réfléchir ou de discourir. Nous n'atteindrons notre but que par l'expérience vécue ; nous n'y parviendrons qu'en

appliquant des solutions communes aux défis que nous sommes constamment appelés à relever.

Les politiques extérieures de la Communauté européenne, tout comme celles des États qui la composent, sont pour une part fonction de ses intérêts, pour une part fonction des valeurs socio-politiques qui s'incarnent dans ses peuples, et pour une part le reflet des pressions extérieures qui pèsent sur son fonctionnement, et de l'environnement international dans lequel il nous faut vivre. Or, chacun de ces trois éléments — nos intérêts, nos valeurs, notre environnement extérieur — est dans une certaine mesure déterminé par la situation dans laquelle l'Europe se trouve ; certes, chacun d'eux peut être influencé jusqu'à un certain point par nos options, mais aucun se dépend entièrement de notre volonté. Ainsi, bien qu'une politique étrangère couronnée de succès puisse être définie comme une politique dans laquelle on réussit à faire prévaloir les choix sur les circonstances, ne cédon pas à l'illusion de croire que notre tâche peut se réduire à la formulation d'un vaste dessein pour les relations extérieures de l'Europe.

La construction n'est pas simplement une question d'architecture ; c'est aussi une question d'utilisation compétente des matériaux disponibles. Quels sont — pour prendre le premier des éléments qui conditionnent les relations extérieures de la Communauté — les principaux intérêts de la Communauté dans le domaine de sa compétence actuelle ? Pour les questions commerciales et économiques, les intérêts de la Communauté sont enracinés dans la structure de son économie. Plus précisément, cela signifie que nous sommes condamnés à être tributaires des échanges internationaux (notre économie est unique en son genre !). Les faits sont éloquentes. Ils nous disent que, dans la Communauté, la part relative du commerce extérieur dans le PNB est le double de ce qu'elle est aux États-Unis et le triple de ce qu'elle est en Union soviétique ; ils nous disent aussi que les échanges avec les pays en développement ne représentent pas moins de 40 % du volume total de nos échanges, et que ces 40 % se répartissent entre le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est de telle manière

qu'aucune de ces régions ne fait figure de partenaire commercial privilégié pour la Communauté.

En même temps, la trame de l'interdépendance économique internationale, dans laquelle nous sommes pris, s'étend inévitablement au monde entier. Si la moitié de notre commerce s'effectue avec les autres pays industriels avancés pratiquant l'économie de marché, une proportion notable et croissante de nos échanges (importation de matières premières et exportation de produits manufacturés) s'effectue avec les pays à économie centralisée. Et ce sont des données de ce genre qui font que la Communauté a tout intérêt à maintenir une économie mondiale ouverte et à voir se libéraliser encore les échanges internationaux.

L'attitude communautaire vis-à-vis de l'expansion commerciale comporte deux éléments : l'élément préférentiel et l'élément global. Ce n'est pas à des représentants du Conseil de l'Europe que j'aurai besoin d'expliquer pourquoi nous entretenons des relations préférentielles avec les pays méditerranéens et avec les pays de la zone du libre-échange — tous les motifs sont à la base de la convention de Lomé. Mais ces liens bilatéraux doivent être considérés dans la perspective de l'intérêt plus large de la Communauté pour une attitude globale et multilatérale vis-à-vis de l'expansion du commerce international, ce qu'attestent, par exemple, la modicité relative de notre tarif extérieur, notre parrainage des négociations commerciales multilatérales en cours à Genève et notre système de préférences généralisées pour les pays en développement. Nous agissons ainsi conformément à l'un de nos intérêts vitaux, qui est l'expansion commerciale. Citons également le développement économique du tiers monde, auquel la Communauté, pour diverses raisons, s'intéresse particulièrement et auquel elle entend contribuer tout spécialement.

Voilà donc deux exemples, parmi d'autres, des intérêts qui conditionnent les politiques extérieures de la Communauté. Qu'en est-il maintenant des valeurs qui l'inspirent ? De même que nos intérêts plongent leurs racines dans la structure de

notre économie, de même nos valeurs découlent de la nature du régime politique et de la société européens. Elles résident fondamentalement dans notre fidélité au concept de la démocratie pluraliste et dans notre engagement dans un dialogue avec les autres grandes cultures et civilisations du monde. Notre attachement à la notion d'une démocratie libérale et sociale est le facteur qui, par excellence, détermine l'attitude de la Communauté vis-à-vis de la division permanente entre l'Est et l'Ouest. Les liens étroits qui existent entre l'Europe et les États-Unis, ainsi que d'autres sociétés industrielles à l'économie de marché, ne s'expliquent pas uniquement par la coïncidence des intérêts économiques. Nous sommes liés par des valeurs communes et, comme l'a écrit Burke, ces liens ont « la légèreté de l'air, mais la solidité de l'acier ».

Corollairement, il est inévitable qu'il y ait un fossé énorme entre une société telle que nous la connaissons en Europe occidentale — fondée sur le pluralisme, la conciliation sociale, la représentativité du gouvernement, la prééminence du droit et la responsabilité — et les sociétés organisées sur la base de dictatures de tout poil.

Je crois que la dernière chose que nous devons souhaiter est de voir notre Communauté jouer le rôle d'une sorte de gendarme, et je ne crois pas non plus que nous devrions nous présenter comme l'incarnation de la conscience morale de l'humanité ; il est indéniable, cependant, que l'avenir des valeurs qui conditionnent notre manière de vivre est lié au sort qu'elles connaissent dans d'autres parties de ce monde marqué par une interdépendance croissante. Et nous n'avons pas l'exclusive des idéaux que nous défendons. Au cours des siècles, ils ont apporté une contribution impérissable au progrès humain, et il est de notre devoir aujourd'hui de faire en sorte qu'ils puissent continuer à se développer dans un contexte de puissance et de liberté. Voilà pourquoi la Communauté a réservé l'accueil que l'on sait aux demandes qui lui ont été adressées par les régimes démocratiques restaurés de Grèce et du Portugal, qui ont avec nous un intérêt et un destin communs. Voilà

pourquoi la Communauté réservera le même accueil aux demandes formulées par l'Espagne, le jour où ce pays s'engagera enfin résolument sur la voie de la démocratie pluraliste.

Mais cela dit, il reste qu'il n'est ni souhaitable ni de notre intérêt qu'une séparation rigide subsiste entre les pays d'Europe occidentale et ceux de l'Europe de l'Est. Nous devons espérer que des relations plus chaleureuses et de plus en plus étendues avec les pays de l'Europe de l'Est permettront de réduire les tensions, contribueront à tisser entre nos sociétés une trame salutaire d'interdépendance et encourageront les pays de l'Est à l'éloigner, en une évolution historique, des structures monolithiques de l'après-guerre.

Voilà donc ce que l'on peut dire quant à la façon dont, à mon avis, les intérêts et les valeurs qui sont les nôtres guident la politique extérieure de la Communauté. Mais qu'en est-il du troisième élément : les influences extérieures qui font pression sur nous et l'environnement international avec lequel il nous faut composer ? Si la Communauté et le Conseil de l'Europe ont vu le jour, c'est parce que nous avons besoin, en Europe occidentale, de ces deux institutions pour maintenir notre indépendance et notre liberté d'action face à la superpuissance russe et pour sauvegarder et développer l'identité européenne dans le concert des sociétés occidentales. Il y avait là des défis qui subsistent aujourd'hui et qui continueront, longtemps encore, de peser sur l'élaboration de notre politique extérieure. Et voici que survient aujourd'hui un troisième défi : la nécessité de tenir compte de la croissance matérielle et des aspirations nouvelles des pays du tiers monde.

Le fait est que les mouvements qui se dessinent dans le monde non européen nous imposent l'obligation, de plus en plus pressante, de donner une forme et un contenu à la personnalité internationale de l'Europe. Que nous le voulions ou non, la Communauté s'affirme comme un nouveau et puissant pôle d'attraction dans les affaires mondiales. Partout dans le monde, des pays tournent leur regard vers nous et attendent — certains avec espoir, d'autres non sans quelque énervement — que nous

définissions nos relations avec eux. Certains ont cherché à développer la coopération commerciale — qu'il s'agisse de l'Inde et des autres pays de ce sous-continent, ou des pays du Sud-Est asiatique, ou encore du Mexique et d'autres pays d'Amérique latine. D'autres, comme le Canada et l'Iran, recherchent une relation ayant un caractère économique plus large. La Chine a établi avec la Communauté un premier contact auquel l'une et l'autre espèrent pouvoir attacher une profonde signification géo-politique. Et voici qu'après avoir boudé et ignoré la Communauté pendant des années, les pays du Comecon ne font plus la sourde oreille lorsque nous proposons de normaliser nos relations.

Dans la situation actuelle, ce n'est qu'en agissant ensemble que les États et les peuples de la Communauté peuvent espérer satisfaire les exigences que leur impose le monde extérieur. Mais pour que la Communauté obtienne des succès en matière de politique extérieure, comme d'ailleurs dans tous les autres domaines, il faut que nos gouvernements et nos peuples saisissent la réalité de leur situation et se mettent à l'ouvrage avec la volonté nécessaire. Il s'agit, bien entendu, d'une volonté politique : la volonté de donner à l'Europe les moyens de trouver sa force et de l'exercer. Il y faudra la participation des citoyens, et c'est là essentiellement qu'apparaît l'importance des élections directes au Parlement européen : elles seront le test de sa capacité de mobiliser l'imagination et l'intérêt des citoyens de la Communauté.

Mais à ce stade de l'évolution de la Communauté, dont les compétences institutionnelles sont limitées, c'est aux gouvernements de ses États membres qu'incombe la responsabilité première de son avenir. Il faut que ces gouvernements reconnaissent qu'en agissant isolément ils limitent leur capacité de maîtriser les problèmes ; il faut qu'ils admettent que des solutions européennes ne seront viables que s'ils sont disposés à coopérer pour les rendre viables. L'intérêt européen ne pourra prévaloir que lorsque nos gouvernements accepteront de le prendre dûment en considération dans l'élaboration de leurs décisions nationales. En dépit des progrès enregistrés dans la

coopération politique et dans les structures qu'elle utilise, qui contesterait que l'Europe a connu trop d'occasions manquées, trop de chances avortées ?

Chacun de nos pays a, en politique étrangère, une tradition qui lui est propre et qui est l'expression à la fois de son histoire et de sa culture nationales et d'une réévaluation permanente d'intérêts nationaux durables parmi les vicissitudes des événements mondiaux. Il nous appartient d'essayer de franchir les limites fixées par les approches nationales. La politique étrangère d'une Europe unie devra se dessiner progressivement en suivant sa tradition propre. Assurément, cette tradition sera façonnée par les mêmes considérations que celles qui ont déterminé nos politiques nationales ; toutefois, elle devra nécessairement comporter une synthèse des éléments historiques et des intérêts permanents qui contribuent à forger notre Communauté. A vrai dire, il faudra que cela soit davantage qu'une synthèse ; il devra s'agir de quelque chose d'absolument inédit, de quelque chose qui reflète l'émergence, sur la scène mondiale, d'un facteur nouveau et différent : le facteur européen.

Les traditions liées au passé de l'Europe devront, dans toute leur diversité, avoir une place dans la structure des relations extérieures de notre jeune communauté. Mais ces traditions prendront un visage nouveau ; on ne pourra plus continuer de les définir exclusivement par tel ou tel lien national. En effet, il nous faut faire preuve d'une créativité nouvelle, alors que de nouveaux thèmes viennent s'inscrire à l'ordre du jour des relations internationales, que de nouvelles préoccupations apparaissent, et que l'on forge de nouveaux instruments de politique internationale.

Occupés à tisser les entrelacs de la coopération politique et de l'action communautaire, nous offrons d'ores et déjà un exemple de la créativité indispensable. Mais nous ne sommes pas encore à la veille du jour où nos gouvernements admettront que, dans ces grandes questions, l'intérêt à long terme de la nation s'identifie pleinement à l'intérêt à long terme de la Communauté. Car notre tâche, n'en doutons pas, consiste à

assurer à notre continent un degré maximum d'indépendance dans un monde essentiellement interdépendant. Et notre réussite, Mesdames et Messieurs, devra se mesurer, non à ce que nous pensons pouvoir faire, mais à ce que nous savons devoir faire.

(Applaudissements)

Le Président. — Je remercie Sir Christopher de son importante contribution à notre débat.

La parole est à M. Artzinger, au nom du groupe démocrate-chrétien.

M. Artzinger. — (A) Monsieur le Président, mes chers collègues, permettez-moi tout d'abord de faire une remarque fondamentale. Le thème de notre réunion concerne « les responsabilités européennes dans le monde » mais la responsabilité ne peut apparaître et subsister que s'il y a possibilité de changement, que s'il est possible de modifier ce qui paraît insuffisant en l'améliorant.

Le monde à l'heure actuelle n'est pas tel que l'Europe puisse sans limites disposer d'une telle possibilité. Aussi suis-je heureux de lire dans l'excellent rapport de notre collègue, M. Vedovato, qu'en lui aussi ce thème a provoqué un choc. En réalité, nous ne pouvons pas à l'heure actuelle évoquer sans de grandes réserves les responsabilités de l'Europe dans le monde. Si nous avons acquis une certitude, c'est que nous ne pouvons porter remède aux insuffisances que nous constatons qu'avec l'aide d'autres puissances, en particulier celles des populations intéressées elles-mêmes ; toutefois cette limitation de nos possibilités n'affecte en rien notre responsabilité, elles imposent des limites mais notre responsabilité reste entière.

Je salue pour cette raison au nom de mon groupe cette réunion jointe du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et j'exprime notre espoir, Monsieur le Président, que peut-être, à l'occasion du débat sur

ce thème, nos groupes parviendront à resserrer les liens qui les unissent, car il ne s'agit très certainement pas de l'Europe des Neuf, de l'Europe des Communautés européennes, mais aussi pour le moins de l'Europe des Dix-huit. Peut-être devons-nous étendre encore le cercle, mais il est évident que d'ores et déjà les Dix-huit représentent l'Europe tout autant que les Neuf.

Il est certain que la responsabilité de l'Europe dans le monde se manifeste dans de nombreux secteurs, notamment les secteurs politique, social, économique et culturel. Nous ne saurions traiter à fond de tous ces secteurs au cours de la présente discussion. Je voudrais pour cette raison me limiter à un point précis : celui du nouvel ordre économique mondial.

J'ai choisi ce point particulier parce que notre groupe, le groupe démocrate-chrétien, du Parlement européen, en a longuement débattu. Je crois pouvoir aussi en traiter dans l'optique de mes collègues. Lors de la 4^e Conférence de la CNUCED en mai de cette année, ce thème a été traité de façon très approfondie et je sais gré à notre collègue, Sir Geoffrey, d'en avoir parlé de façon très nette dans le troisième chapitre de son excellent document de travail.

Je tiens à dire tout d'abord que nous sommes naturellement en faveur de l'aide au développement, puisque nous faisons nôtres les termes de l'encyclique pontificale *Populorum Progressio*. Le développement est le nouveau nom donné à la paix. Si nous voulons la paix, nous devons nous déclarer favorables au développement et à une politique pour le développement.

Nous devons toutefois constater que la demande d'un nouvel ordre économique mondial formulée sous conditions par le tiers monde a entraîné des développements qui, en raison de nos responsabilités à l'égard de nos propres peuples, ne peuvent être acceptés sans quelques réserves. Il est tout à fait compréhensible qu'à la suite de l'adoption du programme intégré relatif aux matières premières, qui, pour l'essentiel, a été

décidé à Nairobi — et je ne pense pas qu'il soit possible d'y échapper —, nos populations aient à consentir quelques sacrifices, en d'autres termes qu'il soit nécessaire de prendre sur nos propres revenus ce que nous voulons transférer aux pays en voie de développement. Il s'ensuivra dans nos pays une aggravation de la lutte pour la répartition des charges nouvelles, bien que, à mon avis, il conviendrait, avant de prendre une décision définitive, de consulter les partenaires sociaux de nos pays et de leur exposer très nettement ce qui est en jeu.

Nous ne devrions pas, il me semble, nous quereller sur les principes. Il ne s'agit pas de choisir entre une économie mondiale libre ou une économie mondiale dirigée. On ne saurait nier le fait que l'économie mondiale dite libre des dernières décennies a eu pour résultat que l'on est resté bien en deçà de ce qui était dû aux pays en développement. Il n'est pas contestable que la tendance séculaire des prix des biens exportés par ces pays est nettement décroissante. Si l'on fait abstraction des hausses occasionnelles, ces prix n'ont fait que décroître et ainsi l'évolution des termes de l'échange, qui caractérise les relations d'échange entre les pays développés et les pays en développement, a presque constamment été favorable à ces derniers. Aussi devons-nous comprendre que les pays en voie de développement se refusent à accepter plus longtemps ce type d'économie mondiale.

Peut-être pourrait-on — et il est à espérer qu'on le puisse — s'inspirer du modèle Stabex de la convention de Lomé, bien que le programme intégré relatif aux matières premières soit beaucoup plus complexe. Certaines règles très raisonnables de ce modèle pourraient néanmoins être reprises pour le programme intégré.

J'ai dit que nous ne devons pas nous chamailler sur des principes. Néanmoins, nous devrions nous opposer à une attitude que manifestent de plus en plus les pays en voie de développement. Si je lis la déclaration de Manille ou la plus récente déclaration de Colombo, j'y trouve une assertion relative aux revenus des pays en voie de développement, qui est présentée

comme une évidence et qui me paraît aller trop loin. Il est question d'un transfert automatique des ressources que nous ne pouvons, Mesdames et Messieurs, simplement pas assumer. Nous devons limiter cette prise de position et avant tout, à mon sens, combattre cette idée que la richesse des pays développés s'est faite aux dépens des pays en voie de développement. L'histoire des dernières décennies, l'histoire du colonialisme est certainement un nœud de responsabilités et d'obligations, mais nous ne pouvons plus le défaire et, à mon sens, nous devrions nous garder maintenant de trop simplifier et de considérer que les nouvelles générations et les générations futures des pays développés devraient être tenues pour responsables de ce que des générations antérieures ont pu faire. C'est pourquoi il me semblerait tout à fait dépourvu de sens et de raison de faire à cet égard une déclaration pour contrer celle de Nairobi ou de Colombo, de Manille aux yeux du monde. Il ne s'agit pas de déclaration, mais de décisions pratiques.

Ces décisions, il importe que les pays européens et les autres pays développés les prennent ensemble et je suis pour cette raison reconnaissant à Sir Christopher de l'appel qu'il adresse aux pays d'Europe pour que, pour ces questions également, nous adoptions une position commune. Je me félicite de ce que le rapport de Leo Tindemans contient un excellent chapitre détaillé sur les relations entre l'Europe unie et les tiers et quart monde. Je suis d'avis que nous devrions tenir le plus grand compte de ces conseils et essayer avec courage et fermeté d'unifier nos positions également sur ces questions.

Je sais qu'à cet égard, comme l'a indiqué Sir Christopher, nos intérêts ne sont certainement pas tous concordants, mais il doit être possible dans la situation où nous nous trouvons, qui nous laisse en fait une certaine liberté d'action, de parvenir à une prise de position commune qui nous permettrait de faire à l'égard du tiers monde et du quart monde quelques progrès, limités certes mais néanmoins positifs.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Ilhan.

M. Ilhan. — (A) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais féliciter les deux rapporteurs, Sir Geoffrey de Freitas et M. Vedovato, qui dans leurs rapports ont évoqué presque tous les problèmes dont souffre notre monde. L'Europe, sur les plans économique, politique, technique et culturel, est plus forte qu'elle ne l'a jamais été. Mais elle n'est pas encore unie au point que cette force puisse être canalisée dans une direction définie. Comme le premier ministre belge, M. Tindemans, l'a exposé dans son rapport, les politiques étrangères et les politiques de défense des pays européens en particulier manifestent souvent un manque d'unité. Pour agir de concert, tous les pays européens devraient former une union. Depuis Victor Hugo, cette idée d'une Union européenne hante les esprits, mais ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale qu'elle a pris corps. Pour ce qui concerne l'Union européenne, M. Walter Scheel, président de la république fédérale d'Allemagne, a, le 22 avril 1975 à Paris, marqué son accord avec M. Tindemans en déclarant : ceux qui souhaitent une Union européenne savent aussi qu'elle ne peut être édiflée que sur la base d'une défense commune.

Pendant combien de temps encore allons-nous demander à l'Amérique d'assurer notre défense ? Pouvons-nous dès aujourd'hui déclarer avec certitude que, dans les quinze ou vingt prochaines années, la politique étrangère américaine à l'égard de l'Europe n'aura pas été modifiée ? Les Américains eux-mêmes ne sont pas aujourd'hui en mesure de prévoir ce que sera leur politique étrangère à l'avenir.

Alfred Frisch a déclaré à ce propos, dans la revue « Les problèmes de l'Europe », que « Les relations entre l'Europe et les États-Unis ne dépendent plus des Européens, mais du comportement du Congrès américain. Cette constatation vaut aussi pour la défense. A cet égard, le futur président américain, quel qu'il soit, pourrait réserver des surprises désagréables à ces Européens traditionalistes qui aspirent à l'unité, sans vouloir accepter une responsabilité mondiale. »

Une Europe qui n'est pas en mesure d'assurer sa propre défense ne peut par elle-même assumer aucune responsabilité à l'égard du monde. Sur les plans économique, technique et culturel, l'Europe n'est pas aujourd'hui en retard sur l'Union soviétique : elle dépasse même celle-ci sur le plan des revenus nationaux.

Il est aussi tout à fait compréhensible qu'entre les pays européens surgissent des problèmes et des divergences de vues. Nous devons toutefois considérer ces divergences comme des signes du régime ouvert démocratique et de la santé de la collectivité dans son ensemble. Bien sûr, il ne faut pas que ces conflits entre les membres deviennent si aigus qu'une guerre puisse en découler. Les membres du Conseil de l'Europe doivent être encore plus prudents qu'ils ne l'ont été jadis, car il ne s'agit pas ici des avantages d'un pays donné mais de ceux de l'ensemble d'une communauté. Dans le règlement des conflits, il faut toujours se garder des impressions et des opinions préconçues, et faire preuve de bon sens. Nous devons nous attacher à régler nos problèmes selon le droit, la justice et des critères objectifs.

Je voudrais dire quelques mots au sujet du dialogue euro-arabe : les Européens ont tout d'abord cherché, après la crise du pétrole, à entrer en pourparlers avec les Arabes. A cet égard, Israël a été le principal obstacle. Comme les Arabes voulaient obtenir des concessions politiques d'Israël, les pays de la Communauté économique européenne ont préféré parler des problèmes économiques. On a ainsi parlé de divers problèmes. Les pourparlers traînent toujours. En octobre aura lieu en Tunisie, dans ce contexte, une conférence dont les résultats pour les deux parties pourraient être très importants. Si le dialogue entre l'Europe et les pays arabes permet de parvenir à des conclusions satisfaisantes pour les deux parties, cela contribuera à instaurer au Moyen-Orient des conditions politiques favorables aux puissances occidentales.

Ce n'est pas dévoiler un secret que de dire que plus l'Union soviétique perd de son influence et, partant, de sa

puissance politique, plus il est facile pour la Communauté économique européenne de traiter avec les États arabes.

L'applicabilité des résolutions d'Helsinki a suscité des commentaires divergents. Certains ont affirmé qu'elles représentaient un triomphe des pays du bloc oriental. A mon sens, il est préférable que les Européens restent aussi étroitement en liaison avec les États du bloc oriental qu'il est possible de le faire. De telles négociations ne nous nuiront pas, mais, bien au contraire, seront pour nous un avantage.

Nous devons nous féliciter du dialogue engagé entre la Communauté économique européenne et le Comecon au cours de ces dernières années. Je pense qu'il en résultera pour l'une et l'autre partie des avantages nombreux.

Depuis qu'il existe une guerre froide entre la Russie et la république populaire de Chine, la Chine s'efforce sans relâche de se rapprocher des pays européens. La Chine souhaite que l'Europe devienne une puissance forte, capable de tenir tête à l'Union soviétique et à l'Amérique. Pour cette raison, elle cherche par tous les moyens à amener l'Europe à renforcer sa puissance. Au cours des dernières années, les relations politiques et économiques entre la Chine et les pays européens se sont beaucoup améliorées, et il est vraisemblable qu'au cours des années à venir elles continueront à s'améliorer davantage encore.

Après la mort de Mao, c'est dans les quelques semaines et les quelques mois à venir que se dessinera l'orientation de la Chine.

Au paragraphe 12 de son rapport, M. Vedovato évoque le problème de Chypre. Dès le début, nous avons été d'avis que le problème de Chypre devait être réglé par l'une et l'autre partie concernée sans intervention de l'extérieur. Nous avons répété à plusieurs reprises que nous étions prêts à nous conformer à cette politique, et nous le sommes toujours. Malheureusement-

ment, les Chypriotes d'origine grecque veulent porter le problème devant les instances internationales au lieu de le négocier directement. Les résultats des élections montrent également que les vainqueurs aux élections de Chypre sont précisément ceux qui veulent différer assez longtemps la solution du problème de Chypre.

Vingt années ont montré que l'attente n'était pas une solution. Elle servira soit aux Chypriotes grecs, soit aux Chypriotes turcs. Cette situation à Chypre a des répercussions sur l'ensemble de la situation en Méditerranée et sur la solidarité européenne.

Je voudrais ajouter encore un mot : M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a ces derniers jours invité les représentants des deux communautés à se rendre en Amérique. Il est à espérer que le dialogue depuis longtemps interrompu entre les deux communautés pourra ainsi être repris.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à Lord Gladwyn, au nom du groupe des libéraux et apparentés.

Lord Gladwyn. — *(E)* Monsieur le Président, je parle au nom du groupe libéral, mais, d'après ce que j'ai entendu ce matin, certains de mes collègues jugent un peu trop rude et catégorique la manière dont j'exprime ma pensée. Je crois cependant qu'ils pourront se rallier aux grandes lignes de ce que j'ai à dire.

J'imagine que tous les Européens ici présents — qu'ils soient fédéralistes, unionistes, pragmatistes ou simplement indifférents — sont plus désabusés et sans nul doute plus sages qu'il y a quelques années, car il est évident que la situation générale des démocraties d'Europe occidentale ne s'est améliorée ni économiquement ni politiquement dans l'intervalle,

bien au contraire, Or, pendant ce temps-là, les forces impressionnantes et standardisées de l'Union soviétique — sans même parler de son arsenal nucléaire — se sont accrues dans une mesure telle qu'elles sont désormais supérieures — voire très supérieures à certains égards — aux forces réunies de l'Ouest, qui souffrent pour leur part d'un manque général de standardisation, d'unité et de coordination.

Vous pensez peut-être, Monsieur le Président, que ce faisceau de circonstances — qui, s'il persiste ou même empire, risque fort d'entraîner la disparition de nos sociétés libres et leur remplacement par une forme quelconque d'économie dirigée — a favorisé l'unification des neuf pays au moins qui ont déclaré aspirer à s'unir d'une manière ou d'une autre. Or, il n'en est rien. Les Neuf n'ont fait pratiquement aucun progrès vers l'adoption de politiques communes, si l'on fait abstraction de la politique agricole, qui est d'ailleurs littéralement battue en brèche à l'heure actuelle. Quant à la coopération politique, je n'ai pas le temps de l'évoquer en détail, mais force est de reconnaître qu'elle brille par son inexistence. Mis à part le fait que la Communauté est toujours en place et que ses institutions sont du moins en état de fonctionner — quoique pour tourner à vide — je ne vois qu'un facteur vraiment encourageant — et nous saurons dans cinq jours s'il est vraiment encourageant : la décision d'organiser des élections directes au Parlement européen en 1978.

Je puis me tromper, mais je pense que la raison essentielle — quoique peut-être inconsciente — pour laquelle les ministres ont tant hésité à autoriser ces élections, est qu'ils sentent confusément qu'une fois élu au suffrage direct, le Parlement européen possèdera une force unificatrice considérable, voire décisive, et que ce renforcement rendra inévitable une lutte serrée entre l'organe consultatif de la Communauté et tous ceux qui, dans chacun des neuf pays membres, répugnent à abandonner une once de ce qu'ils appellent souvent la souveraineté nationale. Il est cependant probable — et c'est là le côté optimiste de mon intervention — que les gouvernements finiront par voir

dans l'unité européenne le meilleur moyen de sortir du dilemme.

Dans ce cas, il est certain que la communauté politique des Neuf acquerra une forme et une substance au fil des années et attirera à elle d'autres États démocratiques d'Europe, tout en s'associant étroitement à plusieurs autres. Si les choses se passaient ainsi, qu'advierait-il du rôle joué par le Conseil de l'Europe ? J'ai passé bon nombre d'années au sein de l'organe consultatif de cette honorable organisation, et y ai beaucoup appris en tant que membre de la commission des questions économiques et du développement ; aussi suis-je bien placé pour établir des comparaisons entre le Conseil et la Communauté. Selon moi, le Conseil de l'Europe aura un rôle indispensable à jouer jusqu'au jour où la Communauté aura accompli des progrès irréversibles vers une réelle union politique, mais jusqu'à ce jour seulement, car dès que la Communauté aura évolué de la manière que j'ai exposée ci-dessus — si cela arrive jamais — alors, pour citer approximativement Shakespeare, « c'en sera fini des occupations d'Othello ! » En revanche, si la Communauté stagne, il est probable que le Conseil de l'Europe restera, sur notre continent, la seule base de toute coopération, ou plus exactement de toute coopération non communiste, car on voit mal comment cette organisation démocratique pourrait se composer à la fois de pays libres et de pays totalitaires, quoique ses membres puissent naturellement entretenir d'excellentes relations économiques avec les États de l'Est.

Le danger, néanmoins — et il est très réel —, serait qu'en cas de stagnation ou même d'effondrement de la Communauté économique européenne, donc en cas de triomphe du nationalisme économique, l'Europe occidentale tout entière se retrouve par la force des choses — et non, Sir Geoffrey, du fait des manigances diaboliques des Russes — sous l'hégémonie politique de l'Union soviétique. Lorsque, il y a quelques mois, j'ai inspecté le splendide bâtiment que le Conseil de l'Europe se fait construire à Strasbourg, j'ai dit — et il ne s'agissait nullement

d'une plaisanterie — qu'il constituerait un siège idéal pour le Comecon.

Cet exposé est l'un des derniers que je ferai ; certains, à n'en pas douter, le trouveront trop pessimiste, mais peut-être est-ce le cas de tout chant du cygne ! Pour ma part, je le trouve simplement réaliste. Je ne considère nullement comme condamnées les démocraties européennes représentées dans cette enceinte ; je crois seulement qu'elles courent un grand danger. En revanche, si le Parlement européen est élu au suffrage direct en 1978, je prédis un brillant avenir à l'Europe occidentale qui, à mes yeux, ne saurait s'unir aux États d'Europe de l'Est tant que ceux-ci resteront communistes. D'ici là, j'en suis certain, nous continuerons en tant que parlementaires à œuvrer utilement dans nos deux assemblées que rien ne semble opposer.

Quant aux gouvernements, ils seront tenus sous peu d'opérer un choix qu'ils ont évité de faire jusqu'à présent, et, lorsque le moment en sera venu, ils feront bien de se rappeler en quels termes inoubliables Dante a décrit le rôle de la fortune : « Necessità la fa esser veloce » (La nécessité lui donne des ailes).

(Applaudissements)

PRÉSIDENCE DE M. CZERNETZ

Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le Président. — La parole est à M. Prescott, au nom du groupe socialiste.

M. Prescott. — (*E*) Ce que nous autres du groupe socialiste avons à dire sur cette réunion des deux organisations, c'est que nous nous en félicitons, car elle souligne le fait que l'Europe

des Dix-huit est plus grande que celle des Neuf. Il existe une tendance — c'est presque un lieu commun de le dire — à considérer les Neuf comme toute l'Europe, mais il est clair que les nations du Conseil de l'Europe ont un rôle très important à jouer dans l'évolution des mentalités et des responsabilités dont il a été question, c'est-à-dire ce que l'on appelle les responsabilités européennes. On peut donc rechercher cette responsabilité européenne dans de très nombreux domaines, et c'est précisément ce qu'ont su faire les rapporteurs. Mais, pendant le peu de temps dont je dispose, je voudrais essayer de cerner la responsabilité européenne dans ce qu'elle a de réel, et de déterminer si des réunions de ce genre peuvent contribuer à modifier la réalité en question et si nous pouvons prendre l'initiative de la mener plus loin, au lieu de s'en retourner chacun de son côté après avoir bien profité de cette heureuse occasion d'examiner ensemble les grandes stratégies de l'Europe et du monde. Pouvons-nous, en cette enceinte, prendre des décisions concrètes que nous mettrons en œuvre à nos postes politiques respectifs ? Cela revient presque à dire : « Parlementaires sans portefeuille du monde entier, unissez-vous pour prendre des décisions politiques qui différeront peut-être de celles prises par les États dans les diverses tribunes internationales ». Or, c'est justement dans ces situations appelant des décisions politiques que nous nous montrons hésitants et que nous semblons considérer notre responsabilité européenne de très haut.

Dans le discours qu'il a prononcé ce matin, Sir Christopher Soames a bien exposé le problème qu'il nous faut résoudre, mais je ne suis pas sûr que la réalité corresponde entièrement aux propos qu'il a tenus quant aux valeurs européennes sur lesquelles nous devons nous mettre d'accord. La nation européenne — et je prends cette expression au sens le plus large possible — dépend manifestement du commerce, et davantage de ses échanges avec le tiers monde que certaines superpuissances. S'il est des thèmes de discussion importants à l'heure actuelle, ce sont bien l'interdépendance des nations, le nouvel ordre économique et le dialogue Nord-Sud. C'est sur ce terrain que l'Europe doit trouver son identité et décider si elle doit ou non prendre le grave engagement moral d'aider le tiers

monde dans son développement. Les riches s'enrichissent tandis que les pauvres s'appauvrissent, et malgré nos difficultés politiques et économiques, nous sommes dans le camp des riches. Il s'agit de savoir si, dans le cadre d'une redistribution des richesses, nos pays sont disposés à donner une partie des leurs au tiers monde, non seulement pour se conformer à l'engagement moral en question, mais aussi pour assurer leur propre survie. Le problème du pétrole a montré que nos économies dépendaient aussi bien des pays pauvres que des autres pays riches, en particulier pour leur approvisionnement en matières premières. Cet engagement se justifie donc sur le plan économique, mais je préfère penser que les considérations d'ordre moral l'emportent nettement aux yeux des hommes politiques.

Considérons la réalité en face. Où les pays riches et les pays pauvres sont-ils réunis pour se mettre d'accord ? Au sein de la CNUCED. Et comment l'Europe s'est-elle distinguée lors de la récente Conférence de la CNUCED sur le commerce ? En adoptant une ligne dure, en montrant de la répugnance à aider le tiers monde. Elle s'est distinguée de la même manière à la Conférence de la CNUCED sur le commerce maritime, où il lui est reconnu 40 % de ce dernier, part qu'elle contrôle au moyen de conférences mondiales de la navigation. Alors que les Nations unies sont convenues d'accorder 10 % de la navigation marchande mondiale au tiers monde, la part de ce dernier, qui était auparavant de 7 %, se trouve maintenant réduite à 6 %. La conférence en question a convenu qu'une part de la navigation marchande à laquelle se livrent les pays maritimes occidentaux, notamment ceux d'Europe, devait être attribuée aux pays du tiers monde, afin de leur donner une chance de développer leur économie ; or, qu'a fait l'Europe ? Elle s'est vivement opposée à cette décision. La convention qui a été élaborée à la Conférence n'a été ratifiée que par l'Allemagne, la France et la Belgique, qui comptaient bien la mettre en œuvre. Or, que fait la Commission ? Face aux nouvelles responsabilités de l'Europe, elle poursuit ces trois pays devant la Cour de justice pour avoir essayé d'aider vraiment le tiers monde. D'autres exemples montrent que l'Europe n'a pas

assumé ses responsabilités. Elle a les richesses, mais elle n'a montré aucun désir de les partager avec le tiers monde.

Nos deux assemblées européennes sont politiquement interdépendantes. Par exemple, la CEE ne peut élaborer une politique de navigation ou de construction navale sans en discuter avec les pays importants qui, sans faire partie d'elle, sont membres du Conseil de l'Europe. Toute modification de la politique de navigation destinée à contrecarrer le commerce maritime du Comecon et la liaison du commerce et de la navigation doit obligatoirement être ratifiée par les membres du Conseil de l'Europe. Tel est le cas également de la Conférence sur le droit de la mer, dont la session actuelle va bientôt s'achever et dont les participants n'ont pu se mettre d'accord sur une convention, ce qui signifie que les pays représentés vont prendre des actions unilatérales, amenant ainsi d'autres pays à agir de même. Cela n'est pas une solution internationale, mais reflète assez bien les réalités du moment.

Je conclurai sur ce point en formulant une recommandation que nos deux assemblées devraient examiner dans le cadre de leurs fonctions politiques respectives. En vertu du droit de la mer, 70 % de la surface du globe sont désormais soumis à une réglementation internationale. Des richesses considérables sont en jeu, et des richesses nouvelles se créent. Or, l'Europe essaie de tout garder, alors qu'il y aurait là un moyen tout trouvé d'aider le tiers monde. Tandis que les Nations unies voient dans les ressources maritimes le patrimoine commun de l'humanité et que chacun reconnaît la nécessité de créer une assemblée chargée de déterminer les priorités à observer dans la répartition de ces ressources, que font les pays de la Communauté ? Ils s'opposent aux aspirations du tiers monde au sein de la Conférence sur le droit de la mer.

Monsieur le Président, je terminerai en disant ceci : l'Europe n'a guère fait montre de sens des responsabilités dans le passé. J'espère que nous allons assister à de grands changements, en particulier à cet égard. Les décisions unilatérales de

certaines pays quant à la limite de 200 milles vont poser des problèmes, et je crois que la Communauté doit se prononcer sur la question en janvier. Le groupe socialiste a voté hier soir une résolution invitant la Communauté à adopter la limite de 200 milles avant le 1^{er} janvier, car d'autres pays ont déjà annoncé leur intention de le faire, et il serait très grave pour nous de nous tenir à l'écart. Mais le mieux serait, comme nous le disons dans notre résolution, que le Conseil de l'Europe et la CEE invitent ensemble les ministres de tous les pays d'Europe à étudier les problèmes économiques, politiques et sociaux que poseront les décisions unilatérales prises à cet égard, et à déterminer comment nous pourrions prendre modèle sur les pays scandinaves, dont l'attitude à la Conférence sur le droit de la mer était dictée par des préoccupations d'ordre moral, bien davantage que celle de la Communauté. Le groupe socialiste propose — et il en fera la demande au sein de l'organe politique du Conseil de l'Europe — que ce dernier envisage de tenir une réunion ministérielle chargée d'étudier l'opportunité d'une politique européenne commune sur l'importante question morale consistant à savoir si les pays riches sont disposés à aider le tiers monde. S'ils ne le font pas, ils périront.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Radius.

M. Radius. — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, comme le souligne très justement le président Vedovato dans son rapport, le thème du présent débat, s'il peut surprendre par son ampleur, offre cependant l'occasion aux membres de nos deux assemblées d'entreprendre une réflexion de caractère global sur les fondements mêmes de la construction européenne. S'interroger sur les responsabilités européennes dans le monde, c'est en effet se demander quel projet de société l'Europe se doit de promouvoir et de défendre, quelle solidarité elle doit renforcer, quelles tâches elle doit proposer à l'ensemble de la communauté internationale. Dans l'opinion publique européenne, il semble exister un assez large consensus

à propos du modèle de société stable, démocratique et promotrice de progrès social que l'Europe doit présenter au monde. Mais les Européens sont encore incertains des voies et des moyens par lesquels notre continent pourrait au mieux assurer, dans un environnement international instable et dangereux, le maintien, le développement et le rayonnement de ce type de société.

Pour tenter de définir le rôle que l'Europe se doit de jouer dans le monde, il importe, en premier lieu, de prendre en compte les impératifs de l'histoire et de la géographie. Ceux-ci se traduisent pour les pays de notre continent en un certain nombre de limites apportées à leur action au plan international. Les pays européens dépendent généralement pour leur approvisionnement en matières premières et en énergie des pays du tiers monde. Leur activité économique largement tournée vers le commerce international ne peut se développer de manière satisfaisante que si leurs partenaires respectent un certain nombre de règles de bonne conduite. Pour leur défense, les pays de l'Europe occidentale, à l'exception de la France, s'en remettent dans une large mesure à la protection nucléaire des États-Unis. Tous ces facteurs économiques, militaires et politiques font de l'Europe un groupe de nations vulnérables aux pressions extérieures, un groupe de nations pour lesquelles les troubles et conflits qui agitent trop souvent le monde contemporain entraînent généralement des conséquences dommageables. Qu'elles soient économiques, politiques ou militaires, les confrontations constituent des dangers pour l'Europe lorsque celles-ci la mettent directement en cause, comme dans le cas des tensions Est-Ouest, ou lorsqu'elles s'exacerbent dans des régions vitales pour sa sécurité comme la Méditerranée. L'intérêt de l'Europe est donc de contribuer à l'édification de structures internationales, à l'établissement de dialogues et d'une coopération capables d'assurer le dépassement des rivalités et des tensions. C'est la raison pour laquelle les pays européens, et tout particulièrement la France, attachent tant d'importance aux travaux des institutions internationales chargées d'améliorer les relations économiques, à la progression des discussions au sein de la Conférence Nord-Sud, au bon déroulement du

processus de détente consacré par la Conférence d'Helsinki. Ce ne sont pas seulement des considérations d'intérêt qui doivent inciter l'Europe à la plus large coopération avec tous les pays, quel que soit leur niveau de développement ou leur régime social. L'Europe est prédisposée par son histoire à jouer un rôle d'intermédiaire et de conciliatrice entre les différents groupes de nations qui dominent les relations internationales aujourd'hui. Ainsi, l'intensification des échanges entre les deux parties artificiellement séparées du continent européen, dans le cadre des accords d'Helsinki dits de deuxième et de troisième corbeille, fait partie des responsabilités primordiales de l'Europe. Dans le tiers monde et surtout en Afrique, notre continent peut, grâce aux liens historiques qu'il a gardés avec de nombreux pays en voie de développement, instaurer un nouveau type de relations économiques internationales à la fois plus équitable et plus stable. Les accords de Lomé constituent un premier pas dans cette direction.

La capacité de dialogue dont fait preuve l'Europe, l'intérêt primordial que présentent pour celle-ci la pacification et l'amélioration des relations internationales, sont deux facteurs qui constituent les données permanentes de toute action concertée des pays européens, que ce soit à neuf ou à dix-huit. Ces données permanentes doivent aujourd'hui être actualisées face à une conjoncture politique difficile et incertaine.

La situation actuelle est caractérisée par un risque grandissant de multiplication des conflits régionaux provoqué par le déclin de la capacité de contrôle des États-Unis et de l'URSS. La paix reste fragile, et cette fragilité est renforcée par le désordre des relations économiques internationales dont l'illustration la plus frappante est le régime chaotique des paiements internationaux. Par ailleurs, l'affirmation croissante des identités nationales, notamment dans le tiers monde, constitue une tendance irréversible, dont les effets, à maints égards, ne peuvent que se révéler positifs. Dans ce contexte, il importe que l'Europe fasse preuve de plus d'unité devant les tensions et les tiraillements qui sont la conséquence inévitable d'un environ-

nement international plus mouvant que par le passé et d'une situation économique plus difficile. Cette unité ne sera possible que si les États européens, et notamment ceux qui forment la CEE, savent s'accorder pour défendre et promouvoir dans les relations internationales un intérêt véritablement européen. Ainsi, par exemple, dans le domaine des relations avec les pays en voie de développement, les possibilités offertes à l'Europe ne peuvent être ramenées à un alignement inconditionnel sur les positions d'une grande puissance, fût-elle amie et alliée. En matière de stabilisation des cours des matières premières et d'aides financières, l'Europe se doit de faire aux pays du tiers monde des propositions correspondant à leurs intérêts propres, même si les États-Unis se montrent réticents. Dans le domaine des relations économiques internationales, l'Europe se doit d'assurer le succès des propositions tendant à l'instauration d'un nouvel ordre économique plus stable, afin de sauvegarder les conditions de son développement. Le chaos monétaire actuel, l'asymétrie des relations économiques risquent, en effet, non seulement d'entraver la croissance en Europe, mais aussi de diviser de manière irréparable la Communauté européenne en deux zones économiques, l'une frappée par l'inflation et le chômage, l'autre plus dynamique mais soumise aux fluctuations du commerce international. Il importe donc que l'Europe définisse sa politique internationale en toute indépendance. Il importe qu'elle respecte pleinement l'indépendance des pays avec lesquels elle entreprend de dialoguer. Les structures de concertation et de coopération, dans lesquelles l'Europe intervient, ne peuvent fonctionner que sur la base de l'égalité des droits entre les participants. En fait, si la politique de coopération de l'Europe avec les 46 pays d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique, ou avec les pays de la Méditerranée, reçoit un accueil si favorable dans les pays du tiers monde, c'est parce que ses offres de coopération ne sont assorties d'aucune condition politique. Elle ne vise aucune hégémonie, et c'est ce qui lui confère aujourd'hui un prestige indéniable auprès d'un très grand nombre d'États. Puisse l'Europe tirer tout le profit souhaitable de cette situation et parvenir à un degré d'unité suffisant pour répondre concrètement aux espoirs qu'un très grand nombre d'États lassés du jeu des

grandes puissances placent en elle ! Nous n'avons pas le droit de les décevoir.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à Lord Reay, au nom du groupe conservateur européen.

Lord Reay. — Monsieur le Président, nous avons de la chance de pouvoir axer ce débat sur les excellents comptes rendus que nos rapporteurs nous ont donnés de la situation. Sir Geoffrey de Freitas a fait le point sur la question d'une manière fort exhaustive, et nous devons à M. Vedovato un document qui, pour prêter davantage à controverse, n'en est pas moins des plus utiles.

Je suis heureux que Sir Geoffrey ait rapporté cette anecdote sur le Congrès de Vienne, mais je ne pense pas qu'il faille trop faire fond sur elle, et je recommande à ceux qui la liront de lire aussi l'introduction de Lord Gladwyn.

Je voudrais relever deux passages du rapport de M. Vedovato : dans le premier, celui-ci nous dit que la Conférence de Belgrade pourrait être préparée par le Conseil de l'Europe ; dans le second, il critique la coordination de la politique de la CEE au sein des Nations unies.

En ce qui concerne la Conférence de Belgrade, j'estime qu'il est irréaliste de croire que le Conseil de l'Europe ait l'autorité nécessaire pour préparer la position occidentale, car deux des trois principaux thèmes de discussion — la défense et la coopération économique — ne peuvent être considérés comme relevant de ses compétences, et cela en dépit des intérêts manifestes qu'il aurait à défendre dans le domaine de la troisième corbeille, et dont je parlerai dans un instant.

En ce qui concerne la coordination de la politique de la CEE au sein des Nations unies, je crois que M. Vedovato sous-estime l'importance des résultats que les Neuf ont obtenus en

coordonnant leurs politiques respectives : pour ne prendre qu'un seul exemple, au cours de l'Assemblée générale de 1973, l'ambassadeur qui avait été nommé porte-parole unique des Neuf n'avait pu s'exprimer que deux fois au nom de ceux-ci (quand je dis « s'exprimer », je fais allusion non à de simples explications de vote, mais bien à des exposés généraux s'inscrivant dans un débat) ; or, en 1974, il a pu le faire à douze reprises, et l'an dernier à trente reprises. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour améliorer la coordination des neuf politiques étrangères. Il s'est produit récemment plusieurs incidents qui ont illustré de manière humiliante l'impuissance des Neuf, et une amélioration rapide s'impose naturellement à cet égard. Cependant, on aurait tort de vouloir donner l'impression que la solution consiste à resserrer la coordination entre le Conseil de l'Europe et les Neuf dans l'élaboration de tel ou tel point de politique extérieure. J'estime pour ma part qu'un tel resserrement créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait.

Quant à l'avenir de nos deux organisations, je ne doute pas que, comme l'ont dit beaucoup d'autres orateurs, l'un des problèmes les plus pressants qui se posent à tous les Européens est celui de leur attitude à long terme vis-à-vis des aspirations des pays en voie de développement. J'estime que ce problème présente autant d'importance pour les Neuf que pour les Dix-huit, car il s'agit plus de faire évoluer les mentalités que de mettre au point des mesures précises. Nous autres Européens avons des économies exposées au moindre événement et des richesses qui constituent encore — et je suis d'accord avec M. Prescott sur ce point — une provocation pour les masses des pays en voie de développement ; nous devons donc nous montrer disposés à nous adapter aux exigences de ces pays. J'ignore tout des dernières manœuvres qui auraient été opérées dans le cadre du droit de la mer, mais j'estime que M. Prescott ne donne pas une image complète et honnête de la situation lorsqu'il laisse entendre que la Communauté fait montre d'une raideur systématique et permanente face aux exigences des pays en voie de développement. Si l'on tient compte ne serait-ce que de ce qui a été accompli grâce à la convention de Lomé, du système des préférences généralisées — que Sir Geoffrey

de Freitas a présenté aujourd'hui même comme l'un des plus judicieux, sinon le plus judicieux qui existe actuellement dans ce genre — ou du volume des marchandises expédiées au titre de l'aide alimentaire, on ne peut arriver à la conclusion que la Communauté « fasse montre d'une raideur systématique face aux exigences des pays en voie de développement et se désintéresse de leur avenir ». Cela dit, il reste naturellement beaucoup à faire, et il faudra peut-être consentir encore maints sacrifices, mais nous y parviendrons lors du débat sur le dialogue Nord-Sud, qui doit avoir lieu cette semaine.

Il est un autre domaine où les Neuf et le Conseil de l'Europe peuvent collaborer et où, en fait, le Conseil de l'Europe a déjà accompli un travail inappréciable. Je veux parler des droits de l'homme. J'estime que nous autres membres de la CEE devons reconnaître la position et l'expérience spéciale acquises par le Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, domaine qui a été placé sous les feux de l'actualité par Helsinki, par le grand intérêt qu'a suscité la troisième corbeille, par le mécontentement général dans lequel celle-ci a été mise en œuvre et par les préparatifs de la Conférence de Belgrade, qui aura lieu l'an prochain. J'estime que, d'ici là, le Parlement européen doit écouter et rechercher les commentaires et les indications du Conseil de l'Europe sur cette question. De même, je pense que le travail accompli par le Conseil dans le domaine culturel nous a permis de sauvegarder et d'apprécier comme il convient notre patrimoine commun. Si la Communauté et le Conseil de l'Europe veulent assumer les responsabilités de l'Europe, il faut que chacune des deux organisations concentre son énergie sur les activités où elle est le plus efficace. Comme M. Vedovato l'a lui-même laissé entendre dans son rapport, la Communauté et le Conseil de l'Europe sont complémentaires. Cette complémentarité est nécessaire, et nous devons donc la maintenir.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Mattick.

M. Mattick. — (A) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les limites de temps imposées à cette discussion nous obligent à traiter de questions spéciales sans avoir, comme on s'y attendrait, la possibilité de traiter de la situation actuelle d'ensemble, en particulier de celle de la Communauté. Je remercie les rapporteurs pour l'introduction qu'ils nous ont présentée, mais me permettrai, si vous le voulez bien, de mentionner un point. J'ai l'impression que, pour certaines questions, nous ne sommes pas encore entièrement décidés de cesser de tourner autour des problèmes sans les aborder. Je pense en particulier à la question de l'Afrique du Sud.

Pour l'essentiel, nous assistons en Afrique du Sud à un combat d'arrière-garde de la guerre des classes du siècle dernier. Qu'il s'agisse en l'occurrence d'hommes blancs ou de couleur n'a pas en soi grande signification. Ce qui a une importance déterminante, c'est le fait qu'une couche sociale qui a conquis le pouvoir n'est pas prête à abandonner au bénéfice de l'humanité les privilèges que cette conquête lui a valus.

Je crois, Mesdames, Messieurs, que cette Conférence devrait faire apparaître nettement que les pays européens ont adopté à l'égard de cette question une attitude commune et sont déterminés à conformer leur comportement à cette unité de vues. Les efforts d'un Kissinger ainsi que d'autres efforts seront tous voués à l'échec tant que les milieux dominants d'Afrique du Sud, que constituent les Blancs, pourront compter sur les comportements différents des pays industrialisés, de sorte qu'ils sont encore protégés de l'isolement total.

Il importe que nous sachions que si nous n'apportons pas notre contribution pour que puisse être mis un terme à la guerre civile en Afrique du Sud, nous ne devons pas nous étonner si un deuxième Angola survient et si nous devons alors ici, de nouveau, faire entendre nos plaintes au sujet du communisme.

Ce que je veux dire, c'est qu'il est de notre devoir de faire en sorte qu'une telle situation ne se produise pas. Si les masses

opprimées de ces pays cherchent alors à s'assurer d'autres appuis, nous n'avons aucun droit de leur en faire grief et nos reproches ne peuvent s'appliquer qu'à nous-mêmes. Je fais appel ici à cette Assemblée pour que cette question ne soit pas laissée de côté ou traitée comme secondaire, car il s'agit là d'une question particulièrement critique qui constitue pour nous une source de difficultés considérables. Je propose que les États européens adoptent sur cette question une position commune. Il ne s'agit pas simplement de déclarations éthiques, mais il s'agit d'éviter toutes les mesures à incidence matérielle qui pourraient contribuer à soutenir le système actuel.

Je voudrais à ce sujet faire une deuxième observation : il pourrait aussi nous être reproché à l'avenir de n'être pas même en mesure de faire face aux problèmes d'actualité brûlante, qui nous concernent plus directement encore. Sans doute me répondra-t-on qu'il s'agit là en partie de questions nationales. Je pense à cet égard à l'Irlande et, plus particulièrement, à Chypre. L'un de nos collègues a déjà évoqué ces problèmes. Je voudrais faire appel à cette Assemblée, je voudrais vous dire qu'entre les deux scrutins, après le vote en territoire turc et avant le vote en territoire grec, je me suis efforcé pendant toute une semaine passée à Chypre d'étudier toutes les possibilités de négociations, de trouver un terrain d'entente. Et j'ai noté ce qui suit : les deux parties se trouvent dans l'impossibilité de trouver un terrain d'entente. Les gouvernements turc et grec ne savent pas — je le dis de façon aussi objective qu'il m'est possible de le faire — comment ils pourraient y parvenir. Mais ni l'une ni l'autre des deux parties ne souhaitent une ingérence de l'étranger. Néanmoins si l'Europe, et l'Europe de l'Ouest et la Communauté européenne à laquelle ils se sentent déjà appartenir, les considèrent comme membres de la famille européenne, bien qu'ils n'en fassent pas encore officiellement partie, ils pourraient accepter que cette famille se préoccupe d'apporter des soins à ceux de ses membres qui sont malades.

Si toutefois après l'Assemblée plénière de l'ONU la partie turque était constituée en un véritable État chypriote turc, et cela paraît être dans l'air, bien que le gouvernement turc ne

le souhaite pas aujourd'hui, comme M. Denktasch l'a affirmé, nous devons savoir que la division géographique actuelle conduit à une sorte d'escalade constante qui nous vaudra pendant longtemps de graves difficultés. Nous aurons toujours à porter le fardeau de n'être pas en mesure d'apporter la paix au sein de notre propre famille, de prendre des décisions raisonnables afin que la paix puisse être rétablie dans cette partie de l'Europe.

Mais alors se pose de nouveau la question : quand en viendra-t-on au point où les communistes décideront de soutenir Makarios qui déjà s'est assuré une majorité ? A quel moment ces communistes entreprendront-ils, alors que tous les autres y ont renoncé, de se comporter de telle sorte qu'un nouveau développement soit possible, ce pour quoi nous accuserons alors de nouveau le bolchevisme ou le communisme ? Nous devons faire en sorte que l'ordre soit rétabli et nous devons à cet égard nous montrer plus actifs que nous l'avons été jusqu'ici.

Je voudrais faire encore une troisième remarque : je suis aussi d'avis que nous devrions nous préparer pour la Conférence de Belgrade et faire en sorte qu'une nouvelle conférence de parlementaires soit possible, car les entretiens entre parlementaires sont plus ouverts que ne peuvent l'être les entretiens entre fonctionnaires chargés de les préparer.

Le Président. — La parole est à M. Berkhouwer.

M. Berkhouwer. — (N) Monsieur le Président, je voudrais faire quelques brèves remarques. Il est bon de noter que l'on nous reconnaît dans le monde, en tant qu'Européens, une certaine importance. Lorsqu'on voyage dans le reste du monde, on constate parfois que les autres nous attribuent plus d'importance que nous ne le faisons nous-mêmes.

En Europe, nous ne sommes pas toujours conscients du fait qu'au cours des dernières années la situation s'est modifiée considérablement. Les États nationaux d'Europe qui, auparavant, dominaient d'importantes parties du monde, se trouvent

maintenant sur un pied d'égalité. L'époque des grands et des petits États en Europe est définitivement révolue. L'Europe ne peut plus progresser en se fondant sur des axes bilatéraux ou sur des triumvirats. Il ne peut être question, au sein de notre Communauté, de quatre grands et de cinq petits États. Il en découle que les Sommets de Porto Rico et de Rambouillet doivent appartenir au passé.

Les pays étant actuellement juxtaposés les uns par rapport aux autres et dépendants les uns des autres, je tiens à rappeler, avec Lord Reay, à M. Prescott que la responsabilité est bilatérale. Nous devons assumer nos propres responsabilités, mais le tiers monde doit assumer les siennes, et il souhaite que nous lui reconnaissons ses responsabilités propres. Il ne peut plus être question de tutelle de notre part. Le tiers monde tient à être pris au sérieux.

J'aborderai maintenant des horizons plus vastes, à propos desquels Sir Christopher Soames a écrit un article très intéressant. On conçoit actuellement la constellation politique mondiale sous la forme de deux triangles qui se recouvrent partiellement : celui de la puissance politique pure, la Chine, la Russie et les États-Unis, et celui de la puissance économique : l'Amérique, le Japon et l'Europe. A la lumière de cet élargissement des horizons dont Sir Geoffrey a également parlé, ne conviendrait-il pas d'envisager la possibilité, pour tous les pays libres et industrialisés d'Europe dont le système politique est basé sur la démocratie parlementaire, d'ouvrir un dialogue avec le reste du monde conjointement avec des pays tels que les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et peut-être également l'Iran, en abordant ce dialogue dans un esprit d'ouverture et non pas d'opposition ?

Il se fait qu'il y a précisément 1 500 ans, cette année, que s'est produite, en 476, la chute de la première construction européenne, à savoir l'Empire romain. Mais où en est actuellement l'Europe civile ? Ce concept évoque un grand nombre de choses pour moi. Une Europe civile est une Europe qui s'efforce de jouer son rôle sur la scène mondiale en apportant

un message de paix, comme la Communauté l'a fait dans la région méditerranéenne. N'est-il pas temps que, nous inspirant de cette conception, nous ne cédions plus à la terreur à laquelle est soumis l'espace aérien de l'Europe ? N'est-il pas temps que nous cessions de nous contenter de beaux discours ? Puisque nous condamnons ce genre de terrorisme, il est grand temps que nous nous y opposions effectivement. C'est pourquoi je me réjouis que le Conseil de l'Europe se soit attelé à la rédaction d'une convention en ce sens. C'est pourquoi également je me félicite que les ministres des neuf États membres se soient réunis le week-end dernier dans mon pays pour examiner le problème. Il a été décidé que la Communauté appuierait une initiative allemande dans le cadre des Nations unies. Mais aux Nations unies, 150 pays, dont certains comptent 200 000 habitants et d'autres 200 millions, jouissent tous nominalement des mêmes droits. Et certains de ces pays font cause commune avec les terroristes. C'est pourquoi je propose qu'au cas où l'on n'enregistrerait aucun résultat au cours de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, les démocraties parlementaires de l'Europe libre, au nombre de 18 ou 19, ou plus encore, prennent, sur la base de l'Europe civile, dans laquelle nous plaçons tous nos espoirs, conjointement avec les pays avec lesquels elles entretiennent des relations économiques et qui partagent leurs vues, une initiative tendant à la conclusion éventuelle d'une charte de l'aviation civile des nations libres. Peut-être pourrait-on, dans ce cadre, mettre définitivement fin à une piraterie aérienne qui se révèle de plus en plus intolérable.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Spicer.

M. Spicer. — (E) Monsieur le Président, c'est une heureuse coïncidence que je monte à la tribune juste après mon ami M. Berkhouwer, car j'évoquerai essentiellement une question qu'il a abordée à la fin de son exposé.

Dans son discours d'ouverture, Sir Geoffrey de Freitas a parlé de nos responsabilités. Je conviens avec lui qu'elles sont

considérables. Par ordre d'importance, nous en avons vis-à-vis du monde, des citoyens européens et des citoyens du monde libre. Je traiterai ici des responsabilités que nous devons assumer vis-à-vis des citoyens d'Europe et des pays libres en général, notamment dans la perspective du terrorisme international.

Au cours des vingt à vingt-cinq dernières années, nous avons assisté à une montée effroyable du terrorisme, et nul ne peut nier que ce dernier augmentera encore au cours des années à venir. Bien entendu, ce terrorisme est toujours dirigé contre des pays démocratiques, car il lui serait matériellement impossible de s'exercer contre l'URSS, la Chine ou tout autre pays situé derrière le rideau de fer.

Nous ne saurions donc, selon moi, nous tourner vers les Nations unies pour résoudre ce problème. La semaine dernière encore, M. Waldheim soulignait la nécessité d'élaborer un projet de traité dans le cadre des Nations unies, relançant ainsi une idée vieille de vingt ans. Mais ce projet ne verra jamais le jour, car beaucoup de pays représentés dans cette organisation ne le souhaitent pas, pour la bonne raison qu'ils vivent eux-mêmes en marge du droit international. Rien ne sera fait dans ce sens si nous n'agissons pas dans le contexte européen en collaboration avec d'autres pays du monde libre.

Je crois savoir que, principalement sur l'initiative du gouvernement ouest-allemand et avec l'appui de la France, les États membres du Conseil de l'Europe ont été saisis récemment d'un projet de traité relatif à cette question. Ce texte doit être paraphé à la fin du mois, ce que nous espérons. Je voudrais savoir aujourd'hui si les membres de cette assemblée, c'est-à-dire l'Europe — la Grande Europe — sont prêts à appuyer ce projet sans réserve.

Je voudrais aussi poser quelques questions à la Communauté, dont je fais partie. Appuie-t-elle cette initiative ou agit-elle de son côté ? Lorsqu'aura lieu la réunion au cours de laquelle le projet doit être examiné, y enverra-t-elle un obser-

vateur ? Coordonne-t-elle actuellement ses activités avec celles du Conseil de l'Europe et de l'OTAN ? Je doute fort que la réponse à toutes ces questions soit positive.

Or il serait urgent pour la Communauté de faire en sorte que l'on puisse répondre à ces dernières par l'affirmative, car le temps passe vite. J'espère vivement que ce projet de convention sera paraphé, car ce serait un premier pas vers un élargissement de l'accord par l'adhésion du Canada, des États-Unis et d'autres pays du monde libre. C'est là notre intention ultime, mais si nous ne pouvons la réaliser maintenant, je suivrai l'exemple de M. Prescott — quoique dans un autre domaine — en priant instamment les pays européens de s'entendre immédiatement afin de conjurer cette menace qui pèse sur notre mode de vie et qui se précise d'année en année, de mois en mois et de semaine en semaine.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Aano.

M. Aano. — (E) Je voudrais tout d'abord reprendre à mon compte les paroles que Sir Christopher Soames a prononcées sur l'importance de cette réunion des deux assemblées.

Venant d'un pays qui ne fait pas partie de la CEE, je me félicite qu'il soit possible de réunir chaque année les deux assemblées qui représentent respectivement les neuf pays membres de la CEE et les dix-huit pays membres du Conseil de l'Europe, qui — nous l'espérons — seront bientôt dix-neuf. Je voudrais remercier en particulier nos collègues du Conseil de l'Europe venant de pays qui sont aussi membres de la Communauté.

Ils ont prouvé qu'ils avaient le sens de la Grande Europe, contribuant ainsi à dissiper l'impression selon laquelle les gens qui parlent de l'Europe ne pensent en fait qu'à celle des Neuf. Je leur sais gré d'avoir constamment rappelé à leurs collègues que l'Europe compte plus de neuf pays. L'Europe démocratique

est maintenant une communauté de dix-huit nations qui doivent travailler de concert et qui ont autant d'intérêts que de problèmes en commun. Elle est plus grande que l'autre et doit témoigner de sa foi en deux idéaux démocratiques communs, dans un monde où ceux-ci ne sont poursuivis que par une minorité de pays. Nous avons besoin les uns des autres, car il nous faut résoudre nos problèmes dans un contexte plus large que celui de la CEE.

En second lieu, je tiens à souligner l'importance de la question soulevée ce matin. Je suis en parfait accord avec les conclusions auxquelles sont parvenus M. Vedovato et Sir Geoffrey de Freitas, l'un dans son intéressant rapport, l'autre dans son exposé. Je suis navré de n'avoir pu lire ce rapport, ne l'ayant reçu que ce matin.

Je suis convaincu que l'Europe se trouve actuellement à la croisée des chemins. Le problème d'une répartition plus équitable des ressources en général et de la nourriture en particulier constituera à coup sûr la question politique la plus importante de cette fin de siècle, ce que soulignait d'ailleurs également le rapport présenté au printemps dernier par la Commission des affaires étrangères du *Storting* norvégien.

Cela signifie que nous devons accepter le principe d'un nouvel ordre économique mondial. Et c'est un non-socialiste convaincu qui le dit. Notre société repose sur le principe selon lequel les pouvoirs publics doivent intervenir régulièrement dans l'économie afin d'effectuer les transferts de revenus qui s'imposent pour que chacun profite des biens et de la croissance dans une juste mesure. Cela devrait se faire aussi, selon nous, au niveau international, pour que l'on puisse mettre sur pied un système de coopération rationnel capable de contribuer à une plus juste répartition des ressources dans le monde.

N'oublions pas, en effet, que les grands déséquilibres entre pays sont aussi dangereux pour le monde que les grandes inégalités sociales et économiques le sont pour une société. Il nous faut donc faire accepter à nos concitoyens respectifs un ralen-

tissement de l'élévation de leur niveau de vie pour que les peuples qui manquent même des biens de première nécessité puissent mener une existence compatible avec les impératifs de la dignité humaine. Cette volonté de modérer nos aspirations matérielles a été mise en relief par Emile van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, dans le très important discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en octobre dernier. Il se demandait, sur un ton assez sombre, s'il nous restait beaucoup d'années pour exercer librement ce choix.

Permettez-moi de conclure, Monsieur le Président, en citant un passage du rapport dont le gouvernement norvégien a saisi le *Storting* en 1974-1975, et qui a obtenu le plein accord de ce dernier.

« La Norvège figure actuellement parmi les pays les plus riches du monde. Nous recueillons beaucoup des avantages d'un système économique qui a su tirer parti des relations entre pays riches et pays pauvres. D'autre part, notre peuple reste fidèle aux valeurs et préceptes fondamentaux inspirés par la philosophie chrétienne de la fraternité universelle et par la notion de solidarité entre tous les êtres humains. Guidés par ces valeurs et préceptes fondamentaux, nous nous devons de prendre en charge notre part du fardeau afin de contribuer à une meilleure répartition des richesses entre les pays. Tous les partis politiques de Norvège ont déclaré poursuivre cet objectif. Dans ses résolutions relatives à la coopération de la Norvège avec les pays en voie de développement, le *Storting* a affirmé que notre pays devait œuvrer à l'avènement d'un monde plus juste et plus rationnel où il existerait les mêmes possibilités pour toutes les nations comme pour tous les individus ».

Nos démocraties parlementaires seront peut-être capables de s'adapter aux nouvelles nécessités politiques pour peu qu'elles aient la volonté de faire face à cette situation. En fait, si nous voulons que notre forme de gouvernement, fondée sur les grands idéaux de la démocratie, ait une chance de survivre à la bataille mondiale qui se livre actuellement entre les cou-

rants idéologiques, nous devons avoir plus à offrir à nos électeurs respectifs que la surenchère permanente qui consiste, pour les partis et les hommes politiques, à promettre des accroissements annuels de 3 à 5 % du revenu par tête d'habitant, et cela quelles que soient les conditions d'existence des affamés que l'on rencontre dès qu'on franchit les frontières de la riche Europe.

(Applaudissements)

Le Président. — Sur la liste des orateurs, je voudrais maintenant appeler trois personnes originaires de pays dont aucun représentant n'est encore intervenu au cours de ce débat, et reprendre ensuite la liste dans l'ordre des noms qui y figurent.

La parole est à M. Frangos.

M. Frangos. — Je voudrais tout d'abord rendre hommage à M. Vedovato, président de la commission politique du Conseil de l'Europe, pour le rapport très intéressant qu'il nous a présenté sur les responsabilités européennes dans le monde. Ainsi qu'il l'affirme lui-même, en sa qualité de rapporteur, devant cette réunion jointe des deux assemblées, le sujet est très vaste. Vouloir le traiter dans tous ses aspects et ses prolongements ne serait qu'une tentative ambitieuse et peut-être peu concluante pour ce débat.

Cependant, le fait de soulever le problème dans cette enceinte, où se trouvent réunis les représentants les plus éminents et les plus qualifiés des peuples de l'Europe démocratique, constitue en lui-même un élément d'une portée considérable pour les orientations futures dans ce domaine.

L'Europe, sous différentes formes d'organisation, est à l'heure actuelle à la recherche de son identité. Le processus d'intégration dans le cadre des Neuf, aussi bien que dans celui des Dix-huit, se poursuit à deux cadences différentes mais complémentaires. Toutefois, ainsi que l'affirme M. Tindemans dans son rapport, aussi longtemps qu'un centre de décision

unique ne sera pas créé, et qu'une politique commune ne sera pas élaborée et régulièrement appliquée, la possibilité pour l'Europe de parler d'une voix seule restera un vœu pieux. L'Europe doit affirmer son identité. Pour cela, il n'y a qu'une voie : la voie démocratique. Les élections européennes au suffrage universel direct, prévues pour 1978, constitueront certes une étape très importante dans cette direction. Pour ce motif, nous estimons que la préparation et la réalisation de ces élections constitueront l'une des premières responsabilités de l'Europe.

Il s'agit d'une responsabilité envers elle-même, car l'Europe ne pourra remplir sa mission dans le monde et assumer ses responsabilités dans le cadre plus vaste des rapports Est-Ouest et Nord-Sud sans avoir atteint le degré nécessaire d'organisation et de démocratisation.

Avant d'entreprendre des actions concrètes, il lui faut, par un processus d'intervention constante, consolider les institutions en les adaptant aux conditions socio-économiques actuelles. Cette réalisation est à la base de l'union européenne et de l'identité politique et juridique de l'Europe.

Le rapporteur a très justement mentionné la Méditerranée comme étant au premier plan des responsabilités européennes. Nous partageons largement son point de vue pour ce qui concerne cette région. Nous partageons également son point de vue en ce qui concerne la Grèce, lorsqu'il affirme que ce pays, libéré de la dictature depuis deux ans, est soucieux de se prémunir contre ceux qui, chez lui, demeurent favorables à un régime autoritaire. C'est pourquoi, la Grèce, en faisant franchir un pas qualitatif à ses relations avec l'Europe, espère acquérir une plus grande liberté de manœuvre à l'égard des États-Unis, et surtout barrer définitivement la route aux nostalgiques de l'ancien régime.

Toutefois, nous éprouvons des difficultés à partager son point de vue lorsqu'il s'agit de considérations qu'il émet sur la

Turquie. En effet, M. Vedovato, se référant à la politique européenne pratiquée vis-à-vis de la Turquie, estime que ce pays ne doit pas être forcé psychologiquement à renoncer à son souhait de consolider et d'élargir des relations privilégiées avec la Communauté européenne et, à travers elle, avec l'Occident. A notre connaissance, tel n'a jamais été le cas : la Turquie, malgré sa position géographique et la politique — je pourrais dire : nuancée — qu'elle pratique depuis quelques années à l'égard du monde occidental, a bénéficié de privilèges considérables dans la Communauté européenne. La globalisation de la politique méditerranéenne de la Communauté n'a apporté aucune modification dans l'application du traité d'association de la Turquie avec la Communauté. Par contre, en menant une politique agressive à l'égard de la Grèce, en violation des principes du droit international, la Turquie essaie de rendre les rapports de la Grèce avec la Communauté difficiles, et de retarder les échéances prévues pour l'adhésion de notre pays à la Communauté. Il en résulte des déséquilibres et des tensions qui menacent la paix et la stabilité dans la région.

Il nous est également difficile d'admettre, comme le souligne le rapporteur, qu'un engagement européen plus concret envers la Turquie serait nécessaire, car l'hypothèse, selon laquelle la Turquie opérerait un revirement diplomatique, est privée de toute crédibilité.

Enfin, nous souscrivons sans réserve à tout ce qui a été dit dans le rapport de M. Vedovato pour le cas de Chypre, lorsque celui-ci critique l'attitude européenne en déclarant que « l'Europe démocratique, rassemblée au sein du Conseil de l'Europe, doit constater son impuissance à l'égard d'un pays membre déchiré », et en demandant « où donc est la solidarité de la part de l'Europe qui, sur la base d'une grande tradition du passé, aurait dû se manifester pour rechercher, en premier lieu, une paix durable et juste, en jetant les bases d'un équilibre socio-économique pour toute la population de l'île ? ».

Pour conclure, nous estimons qu'une juste et impartiale appréciation de cette situation de la région méditerranéenne,

assortie d'une action conforme à son évolution, constitue l'une des premières responsabilités de l'Europe, et est liée à sa volonté d'affirmer son identité dans le monde.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Cifarelli.

M. Cifarelli. — (E) Monsieur le Président, selon un homme d'État français, l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu ; or, l'hypocrisie est présente dans le titre même de ce colloque où l'on parle de « responsabilités européennes » — au lieu de « responsabilités de l'Europe ». Comment des responsabilités pourraient-elles être assumées par quelque chose qui n'existe pas, qui existe seulement en paroles, qui existe seulement dans une grande tradition de civilisation et dans deux organisations dont chacune essaie d'étendre son champ d'action au détriment de l'autre, mais qui n'existe pas comme entité politique capable de se faire valoir ?

Monsieur le Président, chers collègues, la mort de Mao a suscité bien des commentaires ; pour ma part, j'en ai fait un seul : j'ai simplement rappelé que Mao et, à travers lui, la Chine, nous ont dit : « Unifiez-vous, Européens, si vous voulez conserver votre indépendance et contribuer à la paix du monde ». Son avertissement prend un relief particulier aujourd'hui où nous nous interrogeons sur l'avenir de la Chine : tri-polarisme, luttes intestines ou poursuite d'une grande politique tendant à faire de ce pays un des piliers de l'équilibre mondial.

Tandis que nous parlons — je partage l'avis de Lord Gladwyn sur le déséquilibre actuel entre l'armement de l'URSS et celui de l'Amérique, déséquilibre de plus en plus accentué et dangereux — tandis que nous parlons, disais-je, deux menaces se profilent dans le monde : Tito est gravement malade, « senectus ipsa morbus est », autrement dit Tito a 84 ans ; et Ceausescu, jeune et habile, s'est rapproché brusquement de Moscou.

Pour nous, Européens, cela signifie que nous avons des choses plus urgentes à faire que de disserter sur les rapports avec le tiers monde. Ces rapports sont utiles, certes. Je suis d'accord avec le président Berkhouwer quand il affirme qu'ils doivent comporter des droits et des devoirs pour l'une et l'autre parties, mais notre devoir à nous dans les rapports avec le tiers monde, c'est de lui apporter la civilisation, c'est-à-dire d'aider les affamés, de donner une formation professionnelle à ceux qui en ont besoin, et non pas de lui vendre massivement des armes — nous sommes, en effet, sous divers prétextes, les plus grands fournisseurs d'armes du tiers monde. C'est là une manifestation d'irresponsabilité de la part de l'Europe et une honte aux yeux de l'Histoire.

Tandis que nous parlons, Monsieur le Président, on discute aussi de la vente de l'or, mais hélas ! il ne s'agit pas d'une simple délibération du Fonds monétaire international. Notre Assemblée — je parle du Parlement européen, mais je pense qu'il en est de même ailleurs — discute régulièrement des activités des multinationales (qui sont une incarnation moderne du diable : comme au Moyen Age on exorcisait les maléfices du diable, aujourd'hui on voudrait en faire autant avec les multinationales), mais nous ne nous rendons pas compte que derrière ces ventes d'or il y a le dollar, qui exclut pratiquement toute autre forme de paiement international, supprime toute possibilité d'utilisation de l'or et se voit même confirmé comme monnaie unique de paiement dans les transactions internationales.

Je ne suis pas contre les États-Unis — un démocrate ne peut l'être —, mais je me rappelle ce que disait un homme éclairé qui est aujourd'hui à la tête de la Grèce, je veux parler de M. Caramanlis : « Les petits pays qui ont pour grand ami une superpuissance ou bien s'unissent, ou bien deviennent inévitablement les vassaux de cette superpuissance ».

Mais ce sont là des raisonnements à tenir entre nous : si nous ne voulons pas une fois de plus nous perdre en de vaines

discussions, nous devons nous demander quelle est la fonction du Parlement européen — donc des Neuf — et quelle est celle du Conseil de l'Europe — donc des Dix-neuf. A mon sens, il appartient au Parlement européen de pousser rapidement et résolument, mais avec une résolution véritable et non pas en paroles, en ordres du jour et en motions, à la réalisation de l'union politique. Avec le rapport Tindemans et au-delà du rapport Tindemans. On élève en Europe des barricades pour les choses les plus absurdes, les plus folles, et l'on ne fait rien pour sauvegarder la vie et la liberté de nos enfants. Voilà qui est bien triste.

Quant au Conseil de l'Europe, qui est au fond l'Europe vue sous un autre angle, il faut de toute évidence reconnaître ce qu'il a fait de très important — par exemple dans tout le domaine des droits fondamentaux, dans ceux de la culture, de la protection de l'environnement et des biens historiques — et souligner une fonction qu'il peut assumer : celle de servir de point de rencontre pour l'Europe qui devient européenne. Car, si nous avons des inconnues qui s'appellent Tito après la mort de Tito, si nous avons des inconnues qui s'appellent rapports dans la Méditerranée — même si nous comprenons bien les difficultés de l'Espagne et du Portugal —, si nous avons les problèmes qui s'appellent Chypre, si nous avons surtout les problèmes des pays arabes — gare à l'odeur du pétrole qui déforme nos décisions et surtout n'oublions pas que les relations avec ces pays sont déterminées par la course entre les deux superpuissances et qu'il est inutile de nous mettre en lice quand derrière un pays producteur se trouve la Russie et derrière un autre l'Amérique ! — si donc nous avons ces problèmes à affronter, en Europe de l'Est il existe des problèmes très graves qui ne s'appellent pas seulement Tchécoslovaquie, mais qui s'appellent aussi Pologne, Hongrie.

Je ne veux pas me lancer dans des prévisions — j'en ai même terminé, Monsieur le Président — mais je tiens à dire qu'à la sagesse du Conseil de l'Europe peut être confié le rôle d'un forum d'entente grandissante, de rencontre et de compréhension pour les peuples qui ont besoin de s'accrocher à

l'Europe, à une Europe qui n'est pas du tout mûre, qui n'existe même pas encore, mais qui est pourtant l'Europe démocratique et éminemment civilisée où ces peuples peuvent revendiquer leur autonomie, leur liberté, leur signification dans la vie du monde.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Hofer.

M. Hofer. — (A) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Je voudrais tout d'abord remercier M. le Président d'avoir, par son intervention, assuré le ton pondéré d'un débat qui à un certain moment aurait pu rappeler celui que l'on attendrait au sein du parlement britannique, et nous avons tous certes beaucoup à apprendre à cet égard de nos collègues britanniques.

Je voudrais, au sujet du problème dont nous traitons, exposer le point de vue d'un petit État neutre, mais je tiens à dire d'emblée que je n'ai pas pour mandat de parler pour mes amis des autres États neutres.

Les institutions européennes se sont beaucoup penchées au cours des années dernières sur ce que signifiait la neutralité. Vers les années 1960, on vit exposer la théorie que la neutralité était un anachronisme. Aujourd'hui, heureusement, ce point de vue a été abandonné. La neutralité est de nouveau considérée comme une position de politique extérieure constructive ; cette prise de position à l'égard de la neutralité ressort, par exemple, des accords conclus entre la Communauté économique européenne et les États neutres, comme aussi du fait que la CSCE a considéré que la neutralité était un facteur de la stabilité européenne.

Mesdames, Messieurs, neutralité ne signifie en aucun cas passivité. Les initiatives politiques remarquables du Chancelier fédéral autrichien sont en fait mentionnées dans les rapports.

Nous sommes peut-être un peu en retard en Suisse à cet égard, mais la conscience de faire partie intégrante de l'Europe et de partager son destin est vivante en chacun de nous. Même si la Suisse n'est pas encore membre de la Communauté économique européenne, notre pays est intégré de façon très étroite à l'économie européenne. Nous saluons toutes les initiatives propres à assurer à l'Europe une position plus forte dans le monde. Et nous saluons aussi l'idée, ici maintes fois exprimée, que les démocraties du monde entier doivent se prêter appui, car en dépit de notre neutralité nous estimons avoir place parmi les démocraties parlementaires de ce monde.

De même que la Suisse et les autres pays neutres d'Europe pourraient difficilement subsister sans la liberté et la prospérité de l'Europe dans son ensemble, il est difficile de voir comment les démocraties européennes pourraient subsister sans les États-Unis. Sir Geoffrey de Freitas fait très justement valoir dans son rapport que la puissance de l'Europe réside non pas dans sa puissance militaire mais dans son art de la paix. Mais, Mesdames et Messieurs, cela ne change rien au fait que nous sommes, maintenant comme jadis, dans un monde bardé d'armes et que les pays d'Europe ne sont de toute évidence pas en mesure de se défendre par eux-mêmes. Maintenant comme naguère, le mot cynique de Staline à Churchill — De combien de divisions le Pape dispose-t-il ? — garde toute sa valeur. Il est tout à fait certain qu'aujourd'hui encore on ne saurait rien bâtir sur les seuls traités et les seules paroles. Je ne serais pas loin de soupçonner, Mesdames et Messieurs, que dans cette perspective historique même, la sécurité de l'Europe est un faux problème, que certains ont lancé à dessein dans la discussion, car la sécurité européenne est bien naturellement partie intégrante de la sécurité du monde. Nous en avons eu un exemple à Angola : de nouveau on nous a dit que l'Angola ne concernait pas la CSCE, mais il est bien évident que cela pourrait se reproduire aussi pour la sécurité européenne.

Notre pays a l'honneur de participer au dialogue Nord-Sud et de collaborer de manière active à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial.

Permettez que je fasse encore une observation pour en terminer avec ce que M. Geoffrey de Freitas a déclaré au sujet de la Suisse, à savoir que la Suisse est parmi les pays les plus riches, mais néanmoins la dernière en ce qui concerne l'aide au développement. Cela est malheureusement indiscutable, et je le regrette, Mesdames et Messieurs, mais dans une démocratie directe, et appréciée par ailleurs dans le monde, la bonne volonté du gouvernement et du parlement ne suffit pas si, en définitive, le peuple dit non. Je vous prie de méditer sur le fait que le peuple suisse est le seul qui ait le pouvoir de se prononcer sur des questions comme celle de savoir s'il est ou non, favorable à une aide au développement déterminée. Certains commentaires de la presse européenne ont fait valoir que, dans d'autres pays européens, un référendum de cette nature aurait peut-être donné des résultats analogues. Les Suisses ont aussi été les seuls qui aient été appelés à donner leur avis sur le vote des femmes, et cela explique pourquoi il a fallu un peu plus longtemps pour que les femmes obtiennent le droit de vote.

Au fond, Mesdames et Messieurs, ce qui entre en jeu, c'est la méfiance à l'égard des organisations internationales, et je pourrais souligner, comme nos deux rapporteurs l'ont déjà fait, que la situation désolante des Nations unies a porté tort aux organisations internationales.

Mesdames, Messieurs, permettez-moi, pour conclure, de déclarer que nous sommes tous favorables aux initiatives européennes de nature à donner dans le monde un plus grand poids à la voix de l'Europe. A cet égard, nous nous félicitons particulièrement de la coopération entre les deux organes parlementaires européens rassemblés aujourd'hui dans cette salle, ce qui, à mon avis, constitue la condition essentielle pour que la voix de l'Europe soit de nouveau entendue dans le monde.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à Lord Walston.

Lord Walston. — (E) Monsieur le Président, Sir Geoffrey de Freitas a déclaré fort pertinemment que le monde était de plus en plus interdépendant et que l'Europe devait jouer un rôle de plus en plus important dans les affaires mondiales. Ces paroles m'ont rappelé une réflexion d'Ernest Bevin, alors qu'il était secrétaire d'État aux affaires étrangères, il y a de cela une trentaine d'années. Ayant réuni un groupe de jeunes correspondants de la presse internationale, il leur dit : « Messieurs, j'ai réfléchi. J'ai réfléchi à l'Afrique. C'est un pays immense. Je ne sais pas combien de centaines de millions d'habitants y vivent, ni combien de centaines de milliers de kilomètres carrés il couvre, mais je sais qu'avant longtemps il jouera un rôle vital dans les affaires mondiales ». Il poursuivit : « je suis trop vieux maintenant et trop occupé avec tous ces pays européens, avec la Russie, les États-Unis, l'Allemagne, avec le désarmement et d'autres choses du même ordre, mais vous êtes jeunes. Je veux que vous songiez à l'Afrique, Messieurs, car elle est appelée à jouer un rôle très important ».

Qu'il avait donc raison, Monsieur le Président ! L'Afrique occupe certainement aujourd'hui une place très importante et ce qui s'y passe en ce moment doit certainement convaincre, même les plus sceptiques, de la justesse de ces observations. Je suis maintenant le premier à souhaiter que M. Kissinger puisse accomplir en Afrique du Sud ce qu'il souhaite accomplir, mais je ne puis m'empêcher d'éprouver quelque honte à la pensée que c'est à un ministre américain qu'échoit cette mission. Les principaux pays d'Europe ont été pendant des siècles étroitement liés à l'Afrique. Nos pays, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni, y ont tous joué un grand rôle et devraient continuer de le faire, aidés par nos partenaires européens. L'Afrique du Sud, tout entière, est sur le point d'exploser et je ne vois pas comment prévenir ce désastre. Souvenons-nous cependant de ce qu'a dit Sir Christopher Soames : « Nous devons prendre en considération non pas ce que nous pouvons faire, mais ce qu'il est de notre devoir de faire. Nous devons tout mettre en œuvre pour apaiser la

situation volcanique en Afrique du Sud, qui causerait tant de souffrances à des millions de personnes et nuirait beaucoup à la position de l'Occident.

Il y a lieu de distinguer trois problèmes : celui de l'Afrique du Sud elle-même et de l'*apartheid* ; et ceux de la Namibie et de la Rhodésie. Tous sont extrêmement importants, mais le plus urgent est celui de la Rhodésie. On se bat en ce moment dans ce pays et si on ne met pas fin aux combats avant la fin de l'année, la guerre s'étendra à tout le continent, et on ne pourra plus l'arrêter une fois qu'elle aura commencé. Le régime actuel de la Rhodésie est incapable de régler le problème rhodésien. Seul le gouvernement d'Afrique du Sud peut mettre un terme au régime actuel. Il lui suffit à cet effet de fermer le robinet du pétrole pour priver la Rhodésie de l'essentiel de son approvisionnement et entraîner la chute du régime Smith. Il sera alors — mais seulement alors — possible de parvenir à un règlement pacifique, et de cette façon M. Vorster et son gouvernement montreront de façon indiscutable leur volonté de faire quelque chose de positif pour résoudre le problème de l'Afrique du Sud. J'en appelle à tous les parlementaires ici présents pour qu'ils fassent pression sur leurs gouvernements. J'invite Sir Christopher à faire pression sur le Conseil de ministres pour ne pas laisser toute l'initiative à M. Kissinger et aux États-Unis et pour faire entendre la voix de l'Europe de toute urgence afin d'éviter l'holocauste imminent en Afrique australe.

(*Applaudissements*)

Le Président. — La parole est à M. Critchley.

M. Critchley. — (E) Monsieur le Président, comment expliquer ce manque de confiance de l'Europe en elle-même ? N'avons-nous pas foi en notre chance ? Nous invoquons rituellement l'unité européenne, surtout dans des occasions comme celle-ci, mais l'Europe a manifestement toute l'unité qu'elle veut avoir. L'Europe aujourd'hui est une confédération plutôt qu'une union ; une Europe unie serait une fédération contrôlée

ou dominée par la France et l'Allemagne, et c'est pourquoi, malgré toutes nos incantations rituelles, peu nombreux hélas sont ceux qui la souhaitent vraiment. Nous devrions peut-être nous souvenir que l'intégration européenne représente dans l'esprit de ses premiers protagonistes un moyen de surveiller les Allemands — l'Allemagne ; et nous devrions nous souvenir également que cela n'était possible dans les années 1950 que grâce à l'intervention des États-Unis dans la politique et la sécurité de l'Europe. Ainsi, le débat sur l'unité européenne a-t-il porté autant sur les relations de l'Europe avec les États-Unis que sur les relations à l'intérieur de l'Europe.

Monsieur le Président, combien de temps dureront les relations actuelles entre les États-Unis et l'Europe ? Personne ne peut dire quand les États-Unis quitteront définitivement l'Europe, mais personne ne peut affirmer sérieusement qu'ils ne la quitteront jamais et, lorsque le moment sera venu, l'Europe devra être une Europe européenne — perspective qui aujourd'hui inspire des craintes à beaucoup d'entre nous et à beaucoup d'Européens.

Ces craintes, que sont-elles ? La crainte de la Russie bien sûr, mais surtout celle que cause l'incertitude. Nous craignons au plus profond de nous-mêmes que l'état naturel de l'Europe soit celui de la violence et des excès. Nous le croyons, malgré la prospérité et la stabilité des trente dernières années et malgré le fait que pendant cette même période les États-Unis ont évité aux Européens de penser sérieusement à la question ou de payer le prix vrai de leur sécurité extérieure. Ainsi, nos inquiétudes quant à la condition naturelle de l'Europe, que nous imaginons devoir être le chaos, nous ont amenés à dépendre des États-Unis pour la solution de la plupart de nos problèmes politiques. La présence américaine en Europe a résolu non seulement le problème russe, mais aussi le problème allemand ; elle a résolu le problème de Trieste et celui de la frontière Oder-Neisse, et même à présent, en Europe, nous attendons avec impatience ou appréhension que l'Amérique résolve celui de l'Italie (laissera-t-on les communistes participer au gouvernement ?), les problèmes de l'Espagne et ceux du Portugal. Mais pourquoi

sommes-nous aussi hésitants en Europe, pourquoi manquons-nous de confiance en nous-mêmes ? Tout Européen averti et qui regarde autour de lui ne sait-il pas que les principaux États de l'Europe sont de grandes puissances dans tous les aspects importants — population, dimension et complexité de l'industrie, PNB, éducation et complexité de la main-d'œuvre ? A bien des égards, la Suède, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas sont des sociétés plus modernes que ne l'est celle des États-Unis d'Amérique. La France et la Grande-Bretagne ont toutes deux une capacité certaine de destruction sur le plan nucléaire, puisqu'elles sont la troisième et la quatrième puissances nucléaires du monde, et même du point de vue de l'armement traditionnel une alliance militaire de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre égale presque la puissance industrielle et militaire de l'Union soviétique. Le PNB des neuf pays de la Communauté est le double de celui de la Russie et notre population est également plus importante. Notre puissance militaire est loin d'égaliser celle de la Russie, mais c'est parce que nous avons décidé de ne consacrer à la défense que 2,5 % de notre PNB — c'est-à-dire deux fois moins que l'Union soviétique et les États-Unis. La vérité, Monsieur le Président, c'est que l'Europe dispose de tous les moyens qu'elle veut acquérir pour se protéger contre l'Union soviétique et si elle n'en fait pas plus pour assurer sa défense, c'est que les Européens ne croient pas vraiment que l'Union soviétique représente un réel danger pour eux et, puisque les Américains sont toujours présents en Europe, nous nous dispensons de songer à ce que pourraient être les conséquences de notre erreur : l'unité commerciale, ainsi qu'une unité morale qui résulte de ce que la civilisation européenne a subi durant ce siècle. Mais le véritable problème qui aujourd'hui se pose aux Européens, est de savoir comment s'adapter psychologiquement à l'unité politique, comment se défaire d'une dépendance transatlantique qui ne peut être maintenue indéfiniment ni par l'Europe, ni par l'Amérique.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. Faulds.

M. Faulds. — (E) Je voudrais revenir sur le problème qu'a abordé Lord Walston et je serai aussi bref que possible. La tragédie de l'Afrique du Sud ne fait que commencer. Après l'indépendance, les leaders étaient ardemment pro-européens et pro-occidentaux ; l'influence communiste y était négligeable, voire inexistante, mais la plupart des pays occidentaux ont adopté une attitude ambiguë, d'une part en soutenant un peu à contre-cœur les nouveaux régimes africains, et d'autre part en renforçant les régimes blancs grâce au commerce et aux investissements. Tous les nouveaux leaders africains pensaient que l'Afrique du Sud s'orienterait vers l'indépendance par des moyens pacifiques, mais leurs espoirs ont été malheureusement déçus par l'intransigeance et l'oppression croissante des régimes blancs. L'Occident — c'est triste à dire — a laissé faire et aucun de ses gouvernements, à l'exception peut-être du gouvernement suédois, n'a vraiment fait connaître clairement son opposition. C'est pourtant l'Europe qui a eu les contacts les plus longs et les plus étroits avec l'Afrique du Sud au cours de sa longue période coloniale. Néanmoins, lorsque le combat pour la libération a éclaté, nous nous sommes tenus à l'écart et, dans leur désespoir et leur détermination, les Africains se sont d'abord tournés vers les combattants puis, politiquement, vers ceux qui pourraient leur fournir les moyens de mener ce combat. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud elle-même, bastion du racisme, est attaquée. Nous, Européens, ne pouvons rester inactifs et nous laver les mains de la tuerie et de la répression des Africains. Nous devons proclamer bien haut que nous désapprouvons le régime meurtrier, raciste et antidémocratique, jusqu'à ce que ce régime soit aboli et que nous obtenions l'institution de la règle de la majorité en Afrique du Sud.

(Applaudissements)

Alors que nos chefs politiques auraient dû s'efforcer de ramener à la raison les régimes blancs, tous nos ministres des affaires étrangères sont restés assis dans leur coin et ont passé la main à Henry Kissinger, et j'en arrive au cœur même du problème abordé par Lord Walston. L'intervention de M. Kissinger n'a guère été couronnée de succès. Son interven-

tion aujourd'hui en Afrique du Sud suscite des doutes — ne nous y trompons pas — parmi la majorité des chefs d'État africains. Elle est simplement interprétée comme une tentative désespérée d'endiguer le communisme et, lorsque les Africains considèrent la politique de Kissinger au Moyen-Orient, ils se sentent troublés, à juste titre. Ils ont observé la manière dont l'Égypte a été neutralisée par l'accord du Sinaï, et le désarroi et la discorde qui en ont résulté dans le monde arabe, ils ont constaté que la réunion Kissinger-Assad a été suivie quelques mois plus tard par l'intervention syrienne au Liban, qui avait pour but de briser les Palestiniens — un autre peuple qui lutte pour sa terre. Comment les Africains — essayons de nous mettre à leur place — voient-ils l'intervention de Kissinger en Afrique australe ? Certains chers politiques peuvent être convaincus de sa bonne foi, mais les leaders de la guérilla africaine ne seront pas pour autant dissuadés de libérer l'Afrique australe par les armes. Ils n'accepteront tout simplement pas les lettres de créance de Kissinger et c'est là, je crois, que les ministres des affaires étrangères européens ont presque entièrement échoué. Une initiative lancée par eux ne serait pas aussi suspecte que celle de Kissinger. Les rebelles africains ont du muscle et ce sont eux qui décident s'il doit y avoir la paix ou la guerre dans la lutte pour la libération. Ils peuvent être contraints de se tourner davantage encore vers la Russie et vers Cuba, mais il est encore temps de les convertir si nous, Européens, nous efforçons sincèrement d'amener un règlement pacifique. Cela est possible. Il nous faut renoncer clairement à toute transaction commerciale et à tout investissement sous les régimes blancs. Il nous faut promettre une aide massive pour redresser la situation des pays libérés, établir des liens privilégiés dans le domaine du commerce, de l'éducation et de l'assistance sanitaire. Ces mesures ramèneraient les Africains vers l'Occident. En même temps, toutefois, nous devons garantir le maintien des droits de la minorité aux blancs qui désirent rester en Afrique — c'est le cas de ma sœur en Rhodésie du Sud. Il faut aussi apporter une aide financière massive que nous, Européens — et non pas seulement les Américains — devons fournir aux blancs qui veulent partir et commencer une nouvelle vie ailleurs.

Des gouvernements à majorité africaine seront bientôt au pouvoir en Afrique du Sud. Nous, Européens, devons jouer notre rôle en amenant tous ces changements. Il est tard — Dieu sait qu'il est tard. Une initiative importante devrait être prise dans les prochaines semaines par nos ministres des affaires étrangères ; autrement, je crains vraiment que les visites de M. Kissinger n'aient pas davantage de succès en Afrique qu'elles n'en ont eu au Moyen-Orient. Les gouvernements démocratiques européens les plus puissants ne pourraient-ils sortir de leur confort parlementaire et faire quelque chose pour l'Afrique du Sud ? A cause de notre négligence et de notre insouciance, l'Afrique se détachera peu à peu de l'Occident et — plus grave encore — cela se fera au détriment des Africains eux-mêmes.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à M. McNamara.

M. McNamara. — *(E)* Monsieur le Président, mon collègue, le député de Hull, a donné précédemment quelques exemples de la manière dont nous, Européens, avons mal agi vis-à-vis du tiers monde, et il a été pris à partie par Lord Reay ; toutefois, la principale caractéristique de nos relations avec le tiers monde, c'est que nous faisons preuve d'une grande générosité, mais que nous hésitons à reconnaître le droit des pays en voie de développement à construire leur propre richesse et à mettre en valeur leurs propres ressources et ne savons pas les encourager à le faire.

Si l'on considère la déclaration de l'OCDE sur les sociétés multinationales et le fait que les Nations unies examinent elles aussi le problème de la coopération transnationale, nous voyons là encore un domaine de conflit potentiel entre le tiers monde, le monde en voie de développement et les pays riches. Étant donné que beaucoup de ces entreprises multinationales ont leur siège dans nos pays, il est dans notre intérêt de conserver une attitude souple et de ne pas chercher à freiner les activités de ces grandes sociétés. Nombre de pays européens — à l'exclusion

de la Suède dans ce cas précis — jouent un rôle tout à fait regrettable ; ainsi, lors du débat de l'OCDE sur les entreprises multinationales, nous n'avons pu convenir d'aucune formule d'application internationale, nous n'avons convenu d'aucune formule d'information pays par pays, seule une vague indication des zones géographiques a été prévue.

On a beaucoup parlé aujourd'hui de grandes stratégies et très peu du concret, et je me réfère à nouveau au point soulevé par mon collègue, le député de Hull, M. Prescott. Nous avons au Conseil de l'Europe un avantage particulier sur la CEE, à savoir que nous comptons parmi nous toutes les nations démocratiques d'Europe qui ne sont pas représentées à la CEE. Il est un problème plein de menaces pour les membres de la Commission et pour ceux du Conseil de l'Europe, qui est la question des pêches.

A la fin de novembre, l'accord entre l'Islande et le Royaume-Uni arrivera à son terme. Dans un an, les accords de l'Islande avec la république fédérale d'Allemagne et la Belgique arriveront à leur terme. Si l'Islande refuse de conclure un accord, si la Commission n'adopte pas une politique de pêche adéquate, nous nous trouverons dans une situation grave et périlleuse, car il ne s'agira pas simplement d'un conflit entre l'Islande et trois pays qui se trouvent être des membres de la Communauté, mais d'un conflit entre l'Islande et l'ensemble de la Communauté ; c'est là un problème qu'il faut considérer très attentivement. La Norvège, les îles Féroé, le Groenland, l'Amérique du Nord ont tous proclamé que la limite des eaux territoriales se situait à 200 miles des côtes, et nous avons l'impression, en tant que parlementaires, que nos maîtres et seigneurs politiques, tout en étant conscients du problème tant à la Commission qu'au Conseil de l'Europe, ne semblent pas lui attribuer toute l'urgence que nous souhaiterions, et c'est pourquoi dans le groupe socialiste...

Sir Christopher Soames. — (E) Dois-je comprendre que M. MacNamara espère que la Commission saura mieux négocier avec l'Islande que n'a su le faire le gouvernement de Sa Majesté ?

M. McNamara. — ...Vous vous souviendrez peut-être, Monsieur le Commissaire, que l'actuel gouvernement de Sa Majesté et le précédent, ainsi que le gouvernement islandais, par une action précipitée, par un comportement stupide en mer, ont mis des vies en danger, et par des mesures et des déclarations unilatérales ont empêché l'adoption d'une attitude civilisée vis-à-vis du problème. Il y a lieu de se souvenir également que la Commission n'a pas su apporter le soutien nécessaire à ses États membres lorsqu'ils étaient en difficulté avec l'Islande et d'autres États non membres. Il importe donc que les membres du Conseil et ceux de la Commission en particulier comprennent qu'il s'agit d'un problème qui peut causer de graves difficultés dans un avenir proche.

Le Président. — La parole est à M. Hamilton.

M. Hamilton. — (E) Monsieur le Président, je présume que le but de notre réunion de ce matin est d'exprimer autant que possible nos opinions européennes collectives sur les problèmes qui menacent la paix mondiale et qui sont un affront aux principes communs de la démocratie et de la justice sociale qui nous unissent. Je voudrais dire simplement un ou deux mots sur les principaux de ces problèmes. Tous ont été mentionnés par de précédents orateurs, mais je pense que ceux-ci méritent d'être développés.

Le premier problème, c'est l'énorme fossé qui existe et qui se creuse de plus en plus entre les pays riches et les pays pauvres. Cette communauté, avec ses aspirations et ses espoirs, se présente pourtant encore comme un club de riches où tous les visages, ou presque, sont blancs.

Le deuxième problème est sans doute plus alarmant et concerne la diffusion de la puissance nucléaire. Les nations européennes contribuent à cette diffusion de l'armement nucléaire aux pays sous-développés, qui donnera à ceux-ci les moyens de dévaster le monde, pour des dépenses relativement faibles.

Ce deuxième problème est lié au premier, qu'ont abordé mon ami Andrew Faulds et d'autres orateurs, et a trait aux

relations entre les blancs et les peuples de couleur. Je n'aime pas ce genre d'expression, mais c'est celle qui illustre le mieux le problème. Plusieurs orateurs qui sont intervenus dans la dernière partie du débat craignent qu'aujourd'hui l'Afrique du Sud ne soit le détonateur du monde ; j'estime que la présente Assemblée, et, pour autant que je sache, le Conseil de l'Europe lui-même ont gravement manqué à leur devoir en n'examinant pas ces questions de manière approfondie et en ne formulant pas d'avis à leur sujet. Nous n'en avons pas parlé.

Je dirais volontiers quelques mots caustiques sur l'entreprise de M. Kissinger en Afrique du Sud aujourd'hui. J'ai l'impression, mais je ne voudrais pas être injuste, qu'elle a davantage de rapport avec les élections américaines et le vote des noirs aux États-Unis qu'avec des principes moraux. Mais là je dois dire que les pays européens ont leur part de culpabilité ; certains membres de la Communauté ont passé outre les sanctions prises à l'encontre de la Rhodésie depuis que les États-Unis nous ont demandé à tous de mettre fin à ce régime. Des pays européens vendent des armes à l'Afrique du Sud, vendent la technologie nucléaire à des pays sous-développés.

De nombreuses entreprises multinationales fonctionnent encore en Europe et ont davantage de pouvoir et d'influence dans les affaires mondiales que la présente Assemblée politique. Nous avons été troublés par les activités de sociétés comme la Lockheed, Hoffman-La Roche et d'autres. Ce type de capitalisme international doit être contré et contrôlé sur le plan politique. Les élections directes, qui, je l'espère, auront lieu bientôt en Europe, devraient se jouer sur ces questions. J'imagine qu'une polarisation politique considérable du Parlement européen va se produire. Très franchement, je n'aime pas les politiques unanimistes, et j'espère que les élections directes et les problèmes qui ont été soulevés ce matin conduiront à une polarisation politique beaucoup plus profonde, car c'est seulement ainsi que nos électeurs s'intéressent à ce que nous faisons.

(Applaudissements)

Le Président. — Le débat est clos. Il reste encore cinq orateurs, mais hélas ils n'ont plus le temps d'intervenir.

La parole est à M. Lewis, pour une motion de procédure.

M. Lewis. — (E) Si vous m'aviez donné la parole plus tôt, Monsieur le Président, je vous aurais dit mon intention de suivre le conseil de notre collègue suisse et de renoncer à mon intervention. Si l'occasion m'en avait été donnée, c'est ce que j'aurais fait.

Le Président. — La parole est à M. Vedovato, pour conclure notre débat.

M. Vedovato, rapporteur au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. — (I) Monsieur le Président, chers collègues, à mon esprit de parlementaire européen qui participe pour la dernière fois à une réunion de ce genre, à mon cœur de sénateur florentin qui intervient une dernière fois en tant que rapporteur du Conseil de l'Europe, il a été extrêmement agréable d'écouter tant de voix, et j'en aurais d'ailleurs volontiers écouté davantage.

J'ai surtout été heureux d'entendre évoquer au commencement du débat cette phrase de Dante qui, faisant allusion à la chance, disait : « La nécessité la fait venir plus vite ». Malheureusement, après avoir écouté tant d'orateurs, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, pour notre part, nous sommes loin de faire vite. Nous ne faisons pas vite pour fixer les limites dans lesquelles nous serions disposés à renoncer, dans un monde fondé sur l'interdépendance — comme l'a justement souligné Sir Christopher Soames —, à une partie même minime de l'indépendance absolue, aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique. Nous ne faisons pas vite pour définir l'identité européenne évoquée par notre collègue Prescott. C'est d'elle pourtant que dépendent notre voix et notre présence dans le monde.

En ce qui concerne la conférence de Belgrade, je n'ai pas cherché dans mon rapport à substituer le Conseil de l'Europe

à cette conférence, comme l'a affirmé Lord Reay : je me suis simplement permis de proposer une coordination — qui d'ailleurs existe et fonctionne déjà — pour discuter d'une stratégie de la détente, notamment après la signature de l'acte final à Helsinki et avant la prochaine réunion des 35 pays à Belgrade. Je voudrais dire à Lord Reay, pour son information, que depuis longtemps déjà et sur ma propre proposition, présentée alors que j'étais président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, pendant les conférences de l'Union interparlementaire, se tient entre tous les pays européens une réunion consacrée aux problèmes de l'Europe, et donc élargie au Canada et aux États-Unis, dont l'objet est d'arrêter une position commune. Dimanche nous aurons, par exemple, comme hôte, dans une réunion de ce genre, des représentants du Parlement belge.

Pour ce qui est des Nations unies, permettez-moi de dire, Lord Reay, qu'il ne suffit pas de compter le nombre de fois où le représentant de l'Europe ou des convergences unitaires européennes prend la parole dans l'enceinte des Nations unies. Ce qui importe, en fait, ce n'est pas le nombre de pages dans les procès-verbaux : c'est la substance. Lors de la réunion de l'Assemblée des Nations unies du 10 novembre 1975 — dont je conserve, hélas ! un souvenir vivace, car j'y assistais personnellement — trois pays au moins, du Conseil de l'Europe ont voté pour la condamnation d'Israël, assimilant le sionisme à une forme de terrorisme international, et un s'est abstenu. Si, pour des questions aussi fondamentales et importantes, qui exigent le respect de la vérité historique et impliquent une conscience de nos propres devoirs moraux envers l'humanité des siècles à venir, les pays européens ne parviennent même pas à convenir d'une position commune, alors il faut craindre pour le sort du forum des Nations unies et pour le rôle que nous pouvons jouer en tant qu'Européens dans ce forum.

Nous ne faisons pas vite pour coordonner nos actions comme assemblées parlementaires. Je tiens particulièrement à souligner ceci : depuis quatre ou cinq ans, le Conseil de l'Europe proclame la nécessité d'adopter une attitude concrète

pour réduire le terrorisme aérien. Pourtant, toutes nos initiatives ont échoué parce que le Comité des ministres, devant lequel j'ai moi-même soutenu cette thèse au nom de l'Assemblée, a objecté que des dispositions de ce genre, même si elles ont simplement portée d'avertissements et non de règles juridiques, doivent être adoptées à l'unanimité. Cette unanimité n'ayant pas été obtenue, en raison du vote négatif d'un seul des 18 États, nous avons assisté à une escalade du terrorisme qui nous a conduits au point où nous en sommes aujourd'hui. Pensez-vous que, si nous ne parvenons pas à une coordination entre nos deux Assemblées, nous puissions apporter une contribution à ce qu'on a appelé tout à l'heure le mégaphone des Nations unies, où l'on se bat à coups de majorité et où il est parfois difficile d'atteindre même certaines majorités qualifiées ?

Voilà pourquoi la coordination entre nos assemblées parlementaires européennes est urgente, essentielle et obligatoire.

Puisqu'en fin de séance on a évoqué à plusieurs reprises les événements d'Afrique australe, je pense qu'il faudrait au moins reconnaître ici le mérite du Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, à 14 h 30, dans ce bâtiment, se réunira une fois encore la commission des questions politiques et économiques que j'ai l'honneur de présider, pour discuter exclusivement du problème de l'Afrique sub-équatoriale et de la position que les États européens doivent adopter à l'égard de ce problème qui, à notre avis, devrait figurer à l'ordre du jour de façon quasi permanente, car il est illusoire de penser qu'il sera résolu par l'adoption de résolutions ou de recommandations.

Nous n'avons pas fait vite pour saisir l'unique occasion institutionnelle qui nous est offerte, celle qui nous réunit ici aujourd'hui. L'unique occasion institutionnelle de réaliser une coordination entre les deux institutions est la réunion jointe. Or, pour faire écho et répondre à certaines critiques formulées dans cet hémicycle, je dois dire que nous avons même eu du mal à définir le thème de cette réunion, car l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et son Bureau avaient

demandé avec insistance que l'on aborde le problème de la Méditerranée, plutôt que de sombrer dans l'océan des problèmes mondiaux.

Je voudrais faire encore une autre remarque, étant donné que c'est la dernière fois que j'interviens dans cette enceinte. Plusieurs collègues ont souligné à juste titre la nécessité d'une coordination entre le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, s'agissant de deux organes complémentaires.

Mais si forte est cette complémentarité, si fort est le nationalisme institutionnel, si forts sont les privilèges, les prérogatives, les velléités d'organisation, que pour la première fois il ne sera pas publié de communiqué commun sous la responsabilité des présidents des deux Assemblées à la fin de notre réunion. Je dénonce ce fait par devoir de clarté et de loyauté. Nous aurons un communiqué commun sous la responsabilité des deux rapporteurs — et, pour ce qui me concerne, je suis heureux d'en assumer la responsabilité —, mais non sous la responsabilité des présidents des deux Assemblées.

Après s'être attardé à constater cette absence de rapidité et avant la signature du communiqué final, votre rapporteur tient, à l'issue de ce débat commun, à exprimer le vœu que chacun assume une plus grande responsabilité pour donner sa chance à l'Europe.

(Applaudissements)

Le Président. — La parole est à Sir Geoffrey.

Sir Geoffrey de Freitas, rapporteur au nom du Parlement européen. — (E) Monsieur le Président, plus de vingt orateurs ont participé à cet intéressant débat et, au nom du Parlement européen, je remercie tous nos visiteurs, en particulier nos vieux amis, M. Vedovato et Sir Christopher Soames. Et si cela m'est permis permettez-moi de vous remercier aussi, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

Le Président. — Je remercie les deux rapporteurs, le président Vedovato et Sir Geoffrey de Freitas, ainsi que le représentant de la Commission, Sir Christopher Soames, et tous les orateurs.

Les deux rapporteurs sont partis de positions différentes, mais dans un même esprit. Je crois que le débat a également montré que nous devons dans le monde adopter tous la même éthique et être prêts à la défendre. Je voudrais dire en outre combien la coopération, la coordination de nos Assemblées sont essentielles. Je crois, en dépit de toutes les vues pessimistes, que la participation à ce débat et un désir plus grand encore d'y prendre part à nouveau ont montré que cette réunion jointe était dotée d'une vitalité et d'une force inébranlables.

Je voudrais enfin dire également que nous avons décidé aujourd'hui que le communiqué serait établi d'un commun accord par les deux rapporteurs pour ce qui est du contenu, mais le communiqué sera rendu public avec l'autorisation formelle des présidents des deux Assemblées. Je crois que c'est là un point très important (1).

Enfin, je voudrais remercier vivement le président Spénale et le Parlement européen de l'invitation qu'ils ont adressée à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de tenir cette 22^e réunion jointe ici à Luxembourg.

4. Clôture de la réunion jointe

Le Président. — Je déclare close la vingt-deuxième réunion jointe des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et des membres du Parlement européen.

La séance est levée.

(La séance est levée à 13 h 20)

(1) Voir annexe.

ANNEXE

COMMUNIQUÉ COMMUN

de la 22^e Réunion Jointe des membres du Parlement européen
et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ⁽¹⁾

(14 septembre 1976)

sur « les responsabilités européennes dans le monde »

A — Les Parlementaires membres du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont examiné, lors de la 22^e Réunion Jointe, le 14 septembre 1976 à Luxembourg, les rapports présentés par Sir Geoffrey de Freitas, rapporteur du Parlement européen, et par M. Vedovato, rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et discuté des responsabilités de l'Europe démocratique dans le monde et vis-à-vis du monde en développement en particulier.

B — Les rapporteurs des deux Assemblées, à titre personnel :

1. estiment indispensable que l'Europe démocratique dans son ensemble joue un rôle actif dans ses relations avec les autres parties du monde et avec le monde en développement en particulier ;

2. constatent l'interdépendance mondiale qui a donné naissance à une multitude de crises économiques, sociales et morales, et que l'Europe occidentale, dont l'existence dépend de l'interdépendance économique et politique au plan mondial, est appelée à résoudre, de concert avec les nouvelles forces mondiales, les problèmes qui se posent à elle ;

(1) Communiqué établi d'un commun accord par les deux rapporteurs (Sir Geoffrey de Freitas et M. le Sénateur Giuseppe Vedovato) sous leur responsabilité, et publié avec l'autorisation des présidents des deux Assemblées, MM. Spénale et Czernetz.

3. constatent que l'Europe démocratique a jeté les bases d'une coopération culturelle, sociale et économique avec le reste du monde et se trouve en position d'être acceptée comme partenaire privilégié ;

4. soulignent la nécessité pour l'Europe démocratique d'avoir comme premier objectif la création d'un équilibre économique, social et politique entre les pays de l'Europe du Nord et les pays de l'Europe du Sud, et considèrent que les Communautés européennes et le Conseil de l'Europe offrent, dans le domaine de la coopération non militaire, par des activités complémentaires, un cadre approprié pour la réalisation de ce but ;

5. considèrent l'instauration progressive d'un modèle de société européenne émancipée et cohérente, assurant le progrès de toutes ses populations et contribuant en même temps à l'égalité et à la justice dans le monde, comme une mission commune de l'Europe démocratique ;

6. considère que dans le domaine des droits de l'Homme, dans lequel le Conseil de l'Europe a joué un rôle de pionnier, l'Europe démocratique doit s'exprimer publiquement et condamner des comportements qu'elle considère comme contraires aux principes qu'elle défend ;

7. en ce qui concerne l'aide au développement, se félicitent de l'accord de Lomé et demandent expressément :

- a) la poursuite de l'action visant à la réduction des tarifs douaniers dans le cadre des négociations commerciales multinationales du GATT et à l'extension par d'autres pays de systèmes analogues au système des préférences généralisées de la CEE ;
- b) que soit arrêtée une position commune constructive lors de la Conférence internationale sur les matières premières, décidée lors de la IV^e CNUCED et prévue pour mars 1977 ;
- c) une action immédiate afin de remédier à la situation des pays qui sont dangereusement endettés ; des mesures à plus long terme (y compris la garantie des investissements), afin d'encourager l'investissement privé et les transferts de technologie aux pays en voie de développement ;

- d) l'étude des possibilités de restructuration sélective des industries nationales, qui sont en concurrence avec d'importantes industries des pays en voie de développement ;
 - e) des efforts accrus de tous les pays européens en vue d'atteindre aussitôt que possible l'objectif de 0,7 % du PNB fixé par les Nations unies pour l'aide publique au développement et, également, d'accroître le volume de l'aide alimentaire sélective destinée aux régions gravement touchées ;
8. font appel aux États européens de l'Europe occidentale pour qu'ils se concertent en vue d'entreprendre une action commune vis-à-vis des autres pays, et notamment des pays en voie de développement ;
9. considèrent que, sur la base de l'article 230 du traité instituant la CEE, la coopération entre les Communautés européennes et le Conseil de l'Europe constitue un moyen approprié pour élaborer et compléter une politique commune entre les États de l'Europe occidentale ;
10. considèrent qu'une telle concertation serait de nature à faciliter :
- a) l'élaboration avec le Canada et les États-Unis d'une stratégie commune de la détente, notamment en vue de la préparation de la réunion des 35 pays participant à la CSCE en juin 1977 à Belgrade ;
 - b) un accord sur la politique à suivre et les objectifs à atteindre au sein de la Conférence sur la coopération économique internationale, « conférence Nord-Sud » ;
 - c) une action complémentaire à celle menée actuellement par les Neuf au sein des Nations unies ;
11. sont d'avis que le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe doivent, par leurs débats publics, attirer l'attention des gouvernements européens, de la presse et du public sur l'impact primordial des répercussions que présente pour l'Europe l'interdépendance mondiale, et sur les responsabilités de l'Europe dans ce contexte.